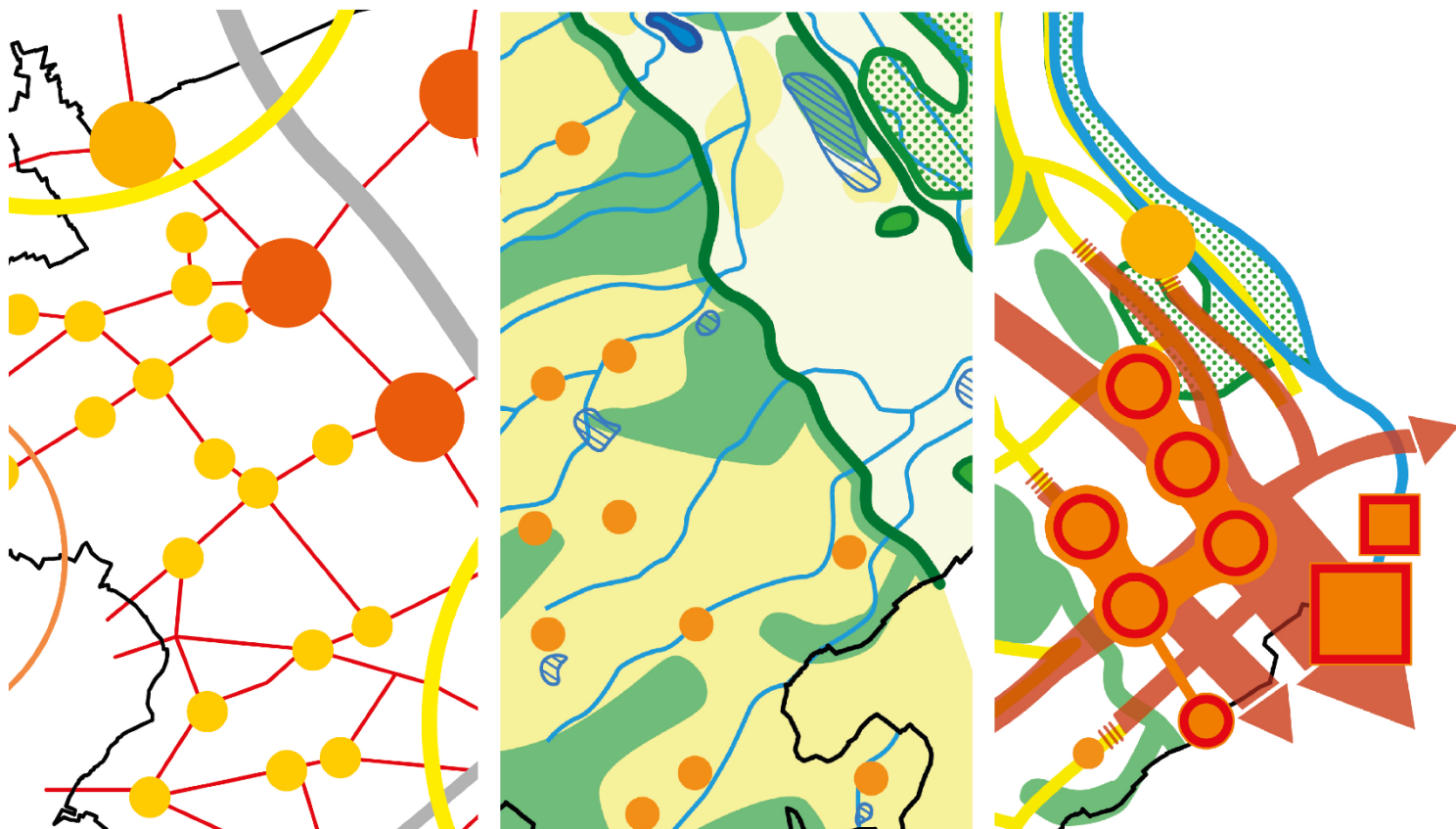


SAINT-LOUIS
AGGLOMERATION

Vision d'avenir 2030

Le projet du territoire



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

acadie

Écrire les territoires. Dessiner la chose publique.

Vision d'avenir et projet de territoire

Voici le premier projet de territoire de la communauté de *Saint Louis agglomération – Alsace Trois frontières*, créée le 1^{er} janvier 2017. Issu d'un travail collectif conduit tout au long de l'année 2017 avec les élus du territoire et son conseil de développement, ce document se veut d'abord une vision d'avenir, à l'horizon 2030. Pourquoi cette ambition prospective et stratégique ?

- Pour réussir le saut d'échelle intercommunale et fédérer dans une même réflexion l'ensemble de nos 40 communes réunies.
- Pour donner à notre nouveau territoire de 75 000 habitants au cœur de la grande région métropolitaine tri-nationale une capacité autonome de répondre à quelques questions simples : qui sommes-nous, où allons-nous, que proposons-nous ?
- Pour ancrer nos chantiers d'envergure comme ceux d'Euro3Lys, de Dreiland et d'autres à venir, dans une vision stratégique d'ensemble pour le moyen et le long terme.

La vision d'avenir n'est pas un document obligatoire, comme le SCoT. Ce n'est pas non plus une étude technique ou programmatique. C'est un choix politique de produire collectivement le document d'orientation stratégique, qui va nourrir le travail de la nouvelle communauté d'agglomération dans la durée.

La vision d'avenir est notre feuille de route, notre vision d'aménagement et de développement, en même temps que le référentiel des grands projets structurants pour notre action.

Il a vocation à rester une œuvre ouverte, un document évolutif, en même temps qu'un guide de grands principes qui garantit notre cohésion et notre cohérence dans les projets. Il est la boussole spatiale de la communauté, en même temps que ce par quoi elle est fière de se présenter aux autres, dans ce quelle est et comme dans ce qu'elle a l'ambition de devenir.

VISION D'AVENIR ET PROJET DE TERRITOIRE2

LA DÉMARCHE DE PROJET6

La prospective d'abord : regarder loin, large, autrement	7
D'abord se poser des questions pour demain	7
Ensuite, ouvrir les perspectives	7
Enfin, interroger nos leviers pour agir.....	7
Le choix des grandes orientations stratégiques : partir des projets en cours ou en débat....	8
La revue des projets.....	8
L'articulation entre questions prospectives et grandes orientations stratégiques	8
La vision spatiale.....	8
Les projets structurants et la mise en œuvre de la vision d'avenir	9
25 projets structurants, pour commencer	9
La vie du projet du territoire, dans la durée	9

QUESTIONS POUR UN FUTUR..... 11

Anticiper l'avenir, c'est d'abord se poser les bonnes questions	11
Avec qui travaillerons-nous ?	13
Être la partie française de la Métropole bâloise.....	13
Le bi-pôle Bâle-Mulhouse et son interface	14
Le rapprochement des périphéries française et allemande.....	15
Saint-Louis Agglo au service de la région la plus transfrontalière de France	16
Relèvement des frontières ?	17
Qui serons-nous ?	20
Une population plus diversifiée avec plus d'écarts sociaux et culturels	20
Une population de passage plus nombreuse.....	21
Des intérêts résidentiels plus exigeants.....	22
Une population vieillissante	22
Comment vivrons-nous ?	25
Une mobilité plurielle et augmentée dans tout le territoire	25
Demain, des choix de consommation multiples.....	26
Le goût confirmé des centralités.....	27
Quelles seront nos ressources locales ?	30
La frontière, toujours, mais pour faire valoir quelles compétences ?	30

Des espaces ouverts de plus en plus précieux	31
Un tissu productif qui peut demeurer un marqueur positif du territoire	32

TROIS GRANDES ORIENTATIONS GUIDENT NOTRE VISION D'AVENIR..... 34

Un territoire plus fluide aux mobilités soutenables	35
Priorité aux transports en commun structurants.....	35
Réalisation d'un réseau de mobilité douce de proximité.....	36
Résolution des points noirs de la circulation automobile.....	36
Un territoire de développement métropolitain équilibré et durable	38
Affirmation des fonctions métropolitaines.....	38
Une montée en gamme de l'offre économique pour exister davantage dans le Sud-Alsace et plus largement au niveau Régional et Trinational.....	39
Montée en compétences des hommes et des femmes du territoire.....	39
Soutien au développement des fonctions spécifiques de l'espace rural	40
Un territoire de bien-être et de services en appui sur ses centralités, ses trames et ses réseaux.....	41
Renforcement de nos centralités et de leur offre de services	41
Mise en réseau de nos politiques culturelles et sportives pour une fierté commune.....	42
Affirmation de nos richesses écologiques et de notre paysage.....	42
Engagement dans la lutte contre le changement climatique.....	44

NOS PROJETS STRUCTURANTS ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA VISION D'AVENIR ... 47

La vision spatiale d'ensemble : un territoire dynamique et équilibré.....	48
Les projets structurants (état fin 2017).....	49
Un territoire plus fluide aux mobilités soutenables	49
Priorité aux transports en commun structurants	49
Réalisation d'un réseau de mobilité douce de proximité	53
Résolution des points noirs de la circulation automobile	54
UN TERRITOIRE DE DEVELOPPEMENT METROPOLITAIN EQUILIBRE ET DURABLE.....	57
Affirmation des fonctions métropolitaines.....	57
Une montée en gamme de l'offre économique pour exister davantage dans le Sud-Alsace et plus largement au niveau régional et trinational	60
Soutien au développement des fonctions spécifiques de l'espace rural	61
Agriculture.....	61
La récréation, le loisir de pleine nature, le tourisme vert	62
Engagement dans la lutte contre le changement climatique	64
Un territoire de bien-être et de services en appui sur ses centralités.....	66

Renforcement de nos centralités et de leur offre de services	66
Mise en réseau de nos politiques sportives et culturelles pour une fierté commune.....	68
CONDUIRE LA STRATÉGIE DE LA VISION D'AVENIR DANS LA DURÉE.....	70

La démarche de projet

La vision d'avenir et le projet du territoire ont été réalisés en trois temps : prospectif, stratégique, et pré-opérationnel. Ces temps ont été rythmé par trois séminaires de travail avec tous les élus volontaires, les 7 avril, 19 mai et 24 novembre 2017. Le conseil de développement a été rencontré sur ce sujet les 10 mai et 24 novembre. Il a apporté sa propre contribution écrite et ses remarques tout au long du processus d'élaboration du présent document. Les services ont largement contribué à nourrir le travail chemin faisant.



La prospective d'abord : regarder loin, large, autrement

Au quotidien, la gestion territoriale des affaires publiques est presque entièrement mobilisée par la proximité et le court terme. C'est d'abord là qu'elle doit faire la preuve de son efficacité. Mais tous les élus et les acteurs porteurs de l'intérêt territorial le savent : l'invocation de la proximité et du court terme peuvent conduire à des erreurs lourdes de conséquence, si on ne regarde pas loin, large, et si on ne prépare pas, parfois, des virages indispensables pour « faire autrement ». Voir loin, large et autrement, c'est l'objectif de ce texte prospectif qui pose des « questions pour un futur ».

Pour « entrer en projet de territoire », les élus de Saint-Louis Agglomération ont souhaité commencer par la prospective, c'est-à-dire par une projection dans et une anticipation des questions du futur, là où d'autres commencent plus classiquement par le diagnostic territorial. L'ensemble de ce volet prospectif a fait l'objet du premier séminaire des élus, le 7 avril 2017.

D'abord se poser des questions pour demain

La prospective, c'est l'art de se poser les bonnes questions avant que l'avenir ne les impose. En voici quatre pour la future agglomération, à l'horizon de 15 à 20 ans :

- ☐ **Avec qui travaillerons-nous**, nous les acteurs publics et privés du territoire ?
- ☐ **Qui serons-nous**, nous acteurs et habitants de cette partie de l'Alsace du sud ?
- ☐ **Comment vivrons-nous**, habitants, actifs, usagers du territoire ?
- ☐ **Quelles seront nos ressources locales**, donc nos atouts mais aussi ceux dont nous devons nous doter ?

Ensuite, ouvrir les perspectives

Si l'on accepte de regarder loin, large et autrement, aucune de ces quatre questions ne débouche sur une réponse unique, déjà écrite. Il y a certainement des perspectives plus crédibles que d'autres, des options préférables, et des choix à défendre. Mais pour s'en donner vraiment les moyens, il faut anticiper tous les possibles et essayer d'éclairer ce qui pourrait se passer.

Le futur ne relève pas que de nos désirs. Ce n'est pas non plus l'inconnu dont on ne peut rien se dire. Entre ces deux extrêmes, il y a des futurs possibles, des « futuribles », et c'est de cela dont il faut débattre ensemble.

Enfin, interroger nos leviers pour agir

Débattre, à condition d'agir. Pour chaque perspective ouverte par chacune des quatre questions, il s'agira de se dire de quel(s) levier(s) pertinents nous disposons. Certains de ces leviers sont « à la main » de la communauté d'agglomération, ou sont déjà saisis. D'autres ne sont pas directement de son ressort. D'autres manquent et seraient à imaginer.

L'interpellation prospective serait sans effet si elle ne débouchait pas d'emblée sur une interpellation stratégique. C'est l'objet de l'étape suivante.

Le choix des grandes orientations stratégiques : partir des projets en cours ou en débat

La démarche d'élaboration stratégique du territoire a été résolument pragmatique et concrète : c'est en partant de ce qui se fait, ou de ce qu'on veut concrètement faire, qu'on peut dégager les grandes lignes d'un agenda partagé. La vision d'avenir, c'est d'abord celle de ce qui se prépare avec tous les projets en cours ou annoncés des acteurs publics et privés de la communauté d'agglomération, y compris elle-même bien-sûr. L'avenir commence maintenant, surtout dans un territoire comme celui de Saint-Louis Agglomération qui est un des plus dynamiques de France.

La revue des projets

Plus de 80 projets, publics et privés, intercommunaux, communaux, nationaux ou internationaux, tous sur le territoire de la communauté, ont d'abord été repérés. Ils ont été , ordonnés, priorisés, complétés et travaillés lors du premier séminaire du 7 avril 2017. C'est à partir de ce matériau de terrain que se sont dégagées naturellement les grandes orientations structurantes du projet du territoire, au sens cette fois de cadre stratégique d'ensemble. Elles ont été mises en débat lors du deuxième séminaire du 19 mai 2017.

L'articulation entre questions prospectives et grandes orientations stratégiques

Les réponses stratégiques formulées à partir de la dynamique de projets sont-elles à la hauteur des questions prospectives initialement posées ? Entre le 19 mai 2017 et le 24 novembre 2017, un travail interne, conduit par les services de la communauté, et un travail externe, alimenté par les contributions précieuses du conseil de développement, ont permis de mûrir les grandes orientations stratégiques et l'architecture détaillée du projet du territoire

La vision spatiale

Elle synthétise tout le travail et se donne pour fonction de la communiquer par l'image : le projet du territoire ne vaut que s'il est connu, partagé, discuté, diffusé. C'est le rôle des quelques cartes réalisées en synthèse que de donner une identité visuelle au projet, une représentation de la vision d'avenir.

Les projets structurants et la mise en œuvre de la vision d'avenir

25 projets structurants, pour commencer

Dans un troisième et dernier temps, la démarche « Vision d'avenir » a dégagé 25 projets structurants, certains en cours de déploiement, d'autres encore largement à développer. Ils constituent la base concrète du projet du territoire, sa feuille de route à court et moyen termes.

Chaque projet a sa « vie technique » propre : on ne trouvera pas ici le détail programmatique des opérations, leur calendrier leur coût, etc. La vision d'avenir n'est pas un catalogue de projets. Ce qui importe ici, c'est la mise en cohérence des projets entre eux, leur équilibre global, et leur pertinence par rapport au cheminement prospectif et stratégique réalisé en 2017.

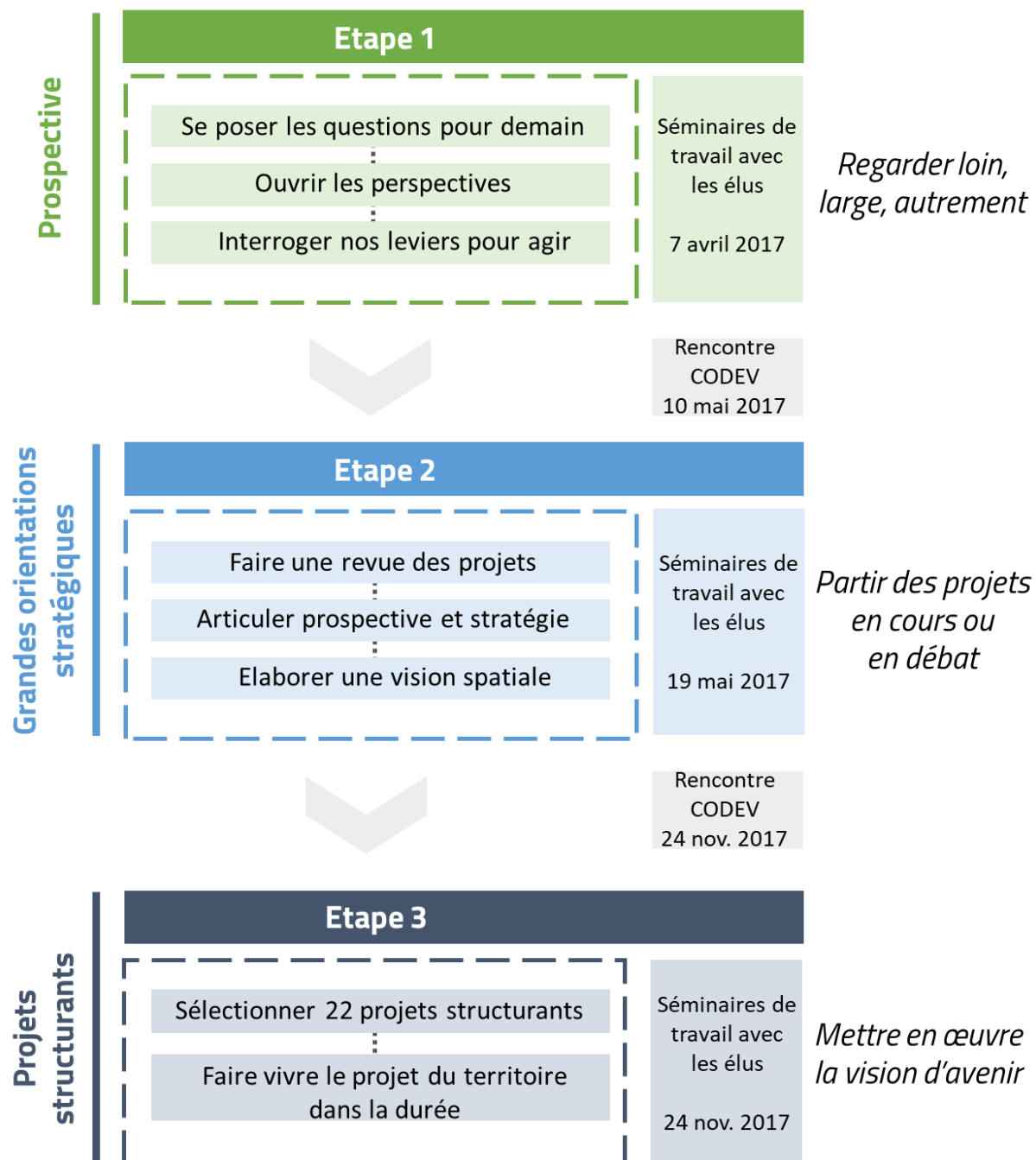
La vie du projet du territoire, dans la durée

D'autres projets viendront, dans les années prochaines, rejoindre et nourrir le projet du territoire : c'est ainsi qu'il restera vivant et signifiant. Il doit devenir le rendez-vous stratégique régulier de la communauté, et rythmer les moments politiques où les élus feront le point de ce qui a été réalisé, ce qui est à réaliser, ce qui se dessine projet par projet, sur la base du présent document.

La mise en œuvre de la vision d'avenir appelle une adaptation progressive de la façon de conduire les projets eux-mêmes à travers le projet du territoire, tant du point de vue du travail des élus que du travail des services, en portant des ambitions, voire des compétences, nouvelles, en s'organisant pour mobiliser l'ingénierie et les partenariats nécessaires, en évaluant les résultats des efforts collectifs. La vision d'avenir pour le territoire, c'est aussi la vision d'avenir pour l'administration territoriale qui en a la charge.

Vision d'avenir 2030

Synthèse de la démarche projet



Questions pour un futur

Anticiper l'avenir, c'est d'abord se poser les bonnes questions

La prospective qui suit propose quatre grandes questions et une quinzaine de perspectives pour éclairer le futur et les décisions qui l'engageront. Il ne prétend ni à l'exhaustivité ni à l'affirmation de choix indiscutables. Il est, au contraire un cadre pour ouvrir et inviter à nourrir un indispensable travail politique de projection.

D'autres sujets émergeront sans doute en cours de la mise en oeuvre de la présente « Vision d'avenir », qu'il faudra accueillir ici. L'objectif n'est pas de tout dire sur tout, ni de prédire le futur, mais c'est qu'à travers la Vision d'avenir les élus partagent des convictions essentielles et justifient les orientations qui seront jugées stratégiques.





Avec qui travaillerons-nous ?

Demain, quel sera notre environnement économique ? Nous donnant quelles fonctions et mobilisant quelles compétences de notre part ? Dans quels systèmes productifs locaux, régionaux ou globaux ?

Il y a 15-20 ans encore, le Pays de Saint-Louis était avant tout un des bassins d'emploi ouvrier de la chimie et de la pharmacie bâloise. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : la mutation des fonctions métropolitaines de la place d'affaires bâloise (tertiarisation, désindustrialisation, augmentation de la qualification de la main d'œuvre) a profondément impacté son hinterland alsacien. Où en serons-nous dans 15-20 ans ? Avec qui devrons-nous travailler à notre chemin de prospérité dans les années à venir ? Avec qui devons-nous envisager l'avenir à moyen et long terme ?

Être la partie française de la Métropole bâloise

La communauté de destin avec la métropole bâloise est plus forte que jamais. Elle est durable. Novartis ne s'est pas formé pour quelques années. Dans les 15-20 prochaines années, Bâle va très vraisemblablement poursuivre sur sa trajectoire de métropole État-major de la pharmacie mondiale, avec ses fonctions de place d'affaires et de pôle d'innovation et de compétences. La partie la plus urbaine de Saint-Louis Agglomération sera de plus en plus intégrée dans cette dynamique, ce qui est un bouleversement profond pour elle. La partie rurale n'échappera pas aux impacts résidentiels et de services propres à toute métropole prospère.

Cette perspective est indiscutable. Toute la question est de savoir si Saint-Louis Agglomération ne fera que la subir (non sans profit pour elle), ou si elle développera les moyens d'en négocier les conditions, en s'affirmant elle-aussi comme un acteur métropolitain à part entière.

Pour ce faire, tous les leviers repérés sont concernés, mais les trois leviers stratégiques majeurs seront :

- ❑ **La centralité de l'unité urbaine de Saint-Louis et de Huningue** : dans cette perspective, elle n'est plus tant la ville centre du Pays de Saint-Louis que le pôle structurant d'une partie de la métropole bâloise qui s'étire vers le nord-ouest. Un changement profond de ses fonctions, de ses qualités, de son offre et ambiances urbaines, est à soutenir. C'est la condition pour revendiquer et obtenir de véritables fonctions métropolitaines, par exemple pour assurer une part du développement des capacités hôtelières et d'accueil événementiel de la métropole bâloise.
- ❑ **L'Euroairport Bâle Mulhouse Freiburg** : un aéroport se doit d'avoir sa stratégie de développement propre. Mais il en génère d'autres dans sa proximité. La synergie de la stratégie de l'aéroport et de celles qui lui sont liées dans le territoire sera la clé majeure de l'affirmation de Saint-Louis Agglomération dans le système bâlois.
- ❑ **Le projet 3land** : la profonde transformation de cette zone portuaire et industrielle s'accompagnera d'une mutation économique et structurelle. Ce territoire de projet étendu sur 430 hectares, dont plus de 80 hectares pourraient être affectés à des projets immobiliers ces dix prochaines années, est un vecteur fort d'intégration métropolitaine.

Le bi-pôle Bâle-Mulhouse et son interface

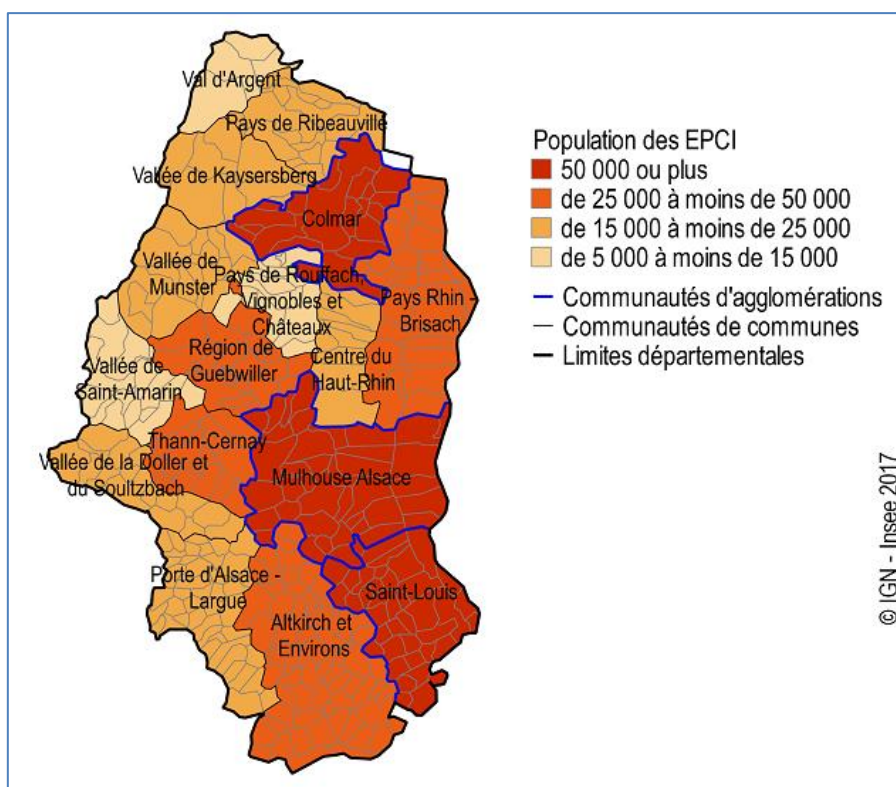
Les intercommunalités issues de la dernière réforme sont stabilisées pour longtemps. La perspective n'est plus aux fusions, mais aux alliances, entre communautés matures mais interdépendantes.

Hors de Bâle point de salut ? Une chose est de s'engager à fond dans la stratégie métropolitaine de Bâle, une autre serait d'ignorer toute autre perspective à venir. Le nouveau périmètre de Saint-Louis Agglomération la met en position d'acteur d'interface entre Bâle et Mulhouse. Elle est déjà leur lien fonctionnel, de fait, en tant qu'espace de transit. Elle est aussi l'espace de desserrement résidentiel de l'une comme de l'autre. Peut-elle être autre chose demain ?

Le potentiel de l'agglomération de Mulhouse n'est certes pas comparable à celui de Bâle. Mais où en sera l'agglomération de Mulhouse dans 15-20 ans ? PSA annonce des investissements conséquents pour son site mulhousien. D'autres atouts mulhousiens (enseignement supérieur, culture, innovation, urbanité) pourraient s'affirmer à l'avenir. Si tel devait être le cas, Saint-Louis Agglomération aurait intérêt à activer notamment deux de ses leviers :

- ❑ **Le lycée Jean Mermoz**, qui est déjà un centre de ressources exceptionnel pour le bassin de compétences ludovicien, et qui a la capacité de porter une véritable stratégie de l'enseignement supérieur pour le territoire, en réseau avec des villes universitaires comme Mulhouse et au-delà.
- ❑ **Les ports de Mulhouse-Rhin**, dont une part des installations est dans l'agglomération de St-Louis / Huningue / Village Neuf, dans le cadre de la stratégie de la future SEMOP, en particulier dans le champ d'avenir de l'économie circulaire, favorable aux sites portuaires.

*Saint-Louis Agglomération dans la métropole trinationale – Les projets bâlois
Source : Etude concept urbain 3Land, Equipe Lin :*



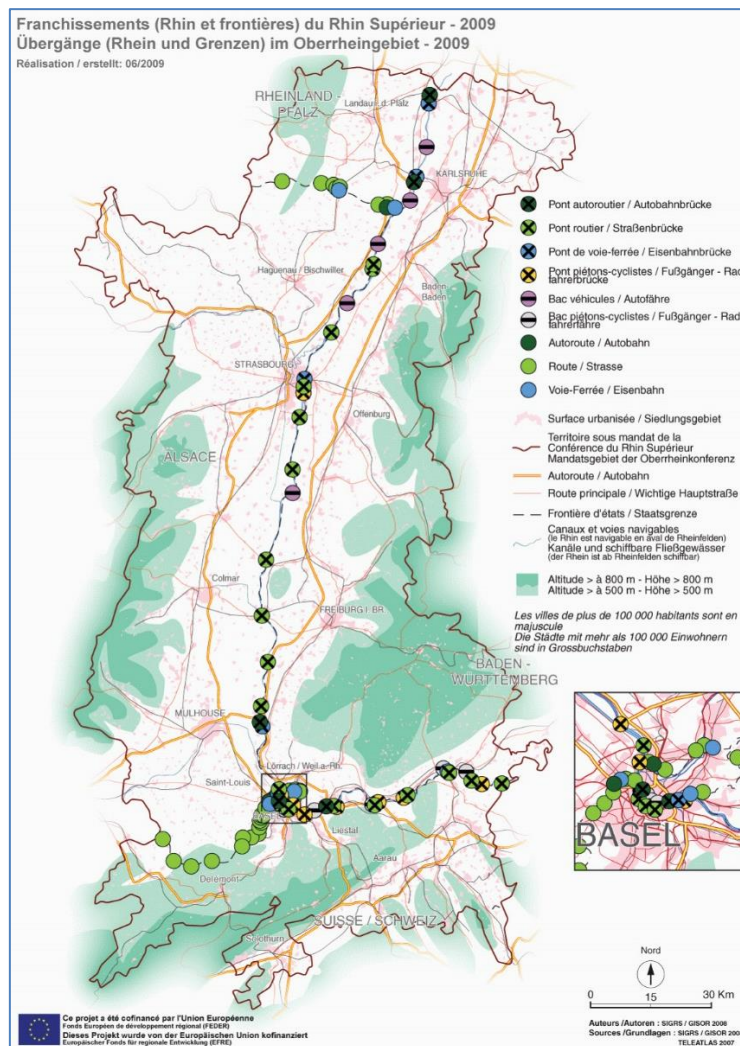
Saint Louis Agglomération dans le Sud Alsace
Source : Insee

Le rapprochement des périphéries française et allemande

Actuellement le différentiel juridique fiscal et social distribue les rôles entre les périphéries bâloises : aux corridors allemands les fonctions industrielles, à l'Alsace du sud les fonctions résidentielles. Mais rien n'est joué à moyen et long terme, et quoi qu'il en soit, les parties française et allemande ont de nombreuses raisons de croiser leurs intérêts respectifs. Par exemple pour mieux coordonner le bassin de formation (plus puissant en France) et le bassin d'emploi (plus puissant en Allemagne). Et plus généralement pour organiser un fonctionnement productivo-résidentiel qui ne passe pas forcément par le nœud bâlois.

Cette perspective sollicite plus particulièrement :

- ☐ **Des alliances thématiques bi-nationales** dans le domaine de la formation, l'apprentissage et l'emploi, ou d'autres domaines, dans lesquels parler à deux voix permet de mieux se faire entendre par le centre bâlois.
- ☐ **Le système de mobilité du territoire** : il va devoir assumer de nombreux enjeux, en particulier celui de l'intensification des liens transfrontaliers directs franco-allemands, malgré l'obstacle rhénan.



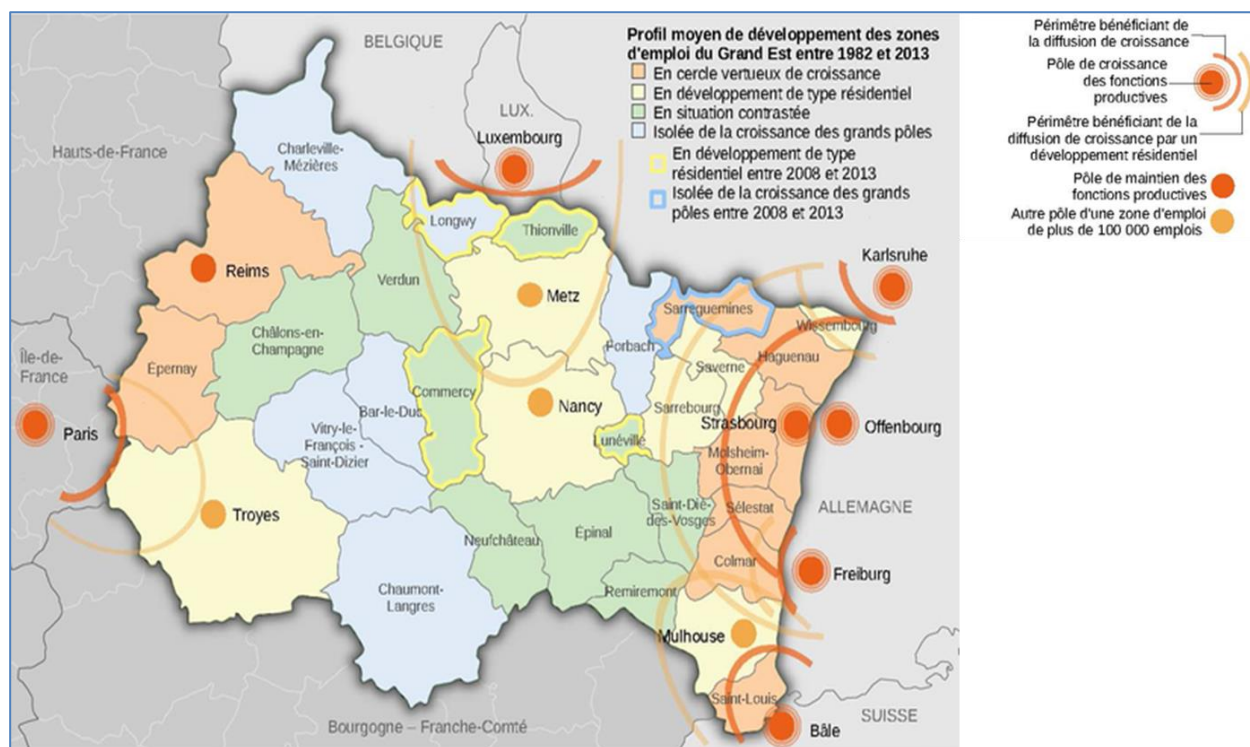
Saint Louis Agglomération sur l'axe rhénan médian
 Source : Atlas Paysage – DREAL Alsace

Saint-Louis Agglo au service de la région la plus transfrontalière de France

Le « avec qui travaillerons-nous ? » appelle un regard plus large encore. Le bassin de chalandise de l'Euroairport, c'est 6 millions d'habitants dans un rayon d'1h30 autour de lui. Les partenaires stratégiques de Saint-Louis Agglomération sont aussi à cette échelle. Plus largement encore, Saint-Louis Agglomération sera demain un des points névralgiques de l'indispensable stratégie transfrontalière de la nouvelle Région du Grand Est. Comment travailler utilement à cette échelle ? Saint-Louis Agglomération vient de grandir par son territoire : à l'avenir elle va devoir aussi grandir par ses réseaux, en particulier ses réseaux d'acteurs (publics, privés, mixtes) dont ceux du Rhin Supérieur.

- ☐ Dans cette perspective, les cadres de coopération existent mais les leviers concrets manquent ou ne sont pas encore suffisamment identifiés et activés. Comment envisager que l'agglomération de St-Louis développe et fasse reconnaître son expertise et son ingénierie en matière de coopération transfrontalière, au service de toute la Région du Grand Est ?

- ❑ **Des réseaux économiques élargis** : l'espace transfrontalier n'enferme pas tous les horizons de coopération et de développement des entreprises du territoire. La Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Ile-de-France sont aussi des espaces où les partenaires économiques foisonnent et avec lesquels il faut développer des réseaux de projets et de développement.



Saint-Louis Agglomération dans la région la plus transfrontalière d'Europe
Source : Insee

Relèvement des frontières ?

Toutes ces perspectives ne sont pas exclusives les unes des autres. Avoir une vision de l'avenir consiste à les regarder toutes en face, et à conduire une stratégie cohérente à leur égard : **quelles priorités, dans quelles thématiques, sur quels chantiers stratégiques ?**

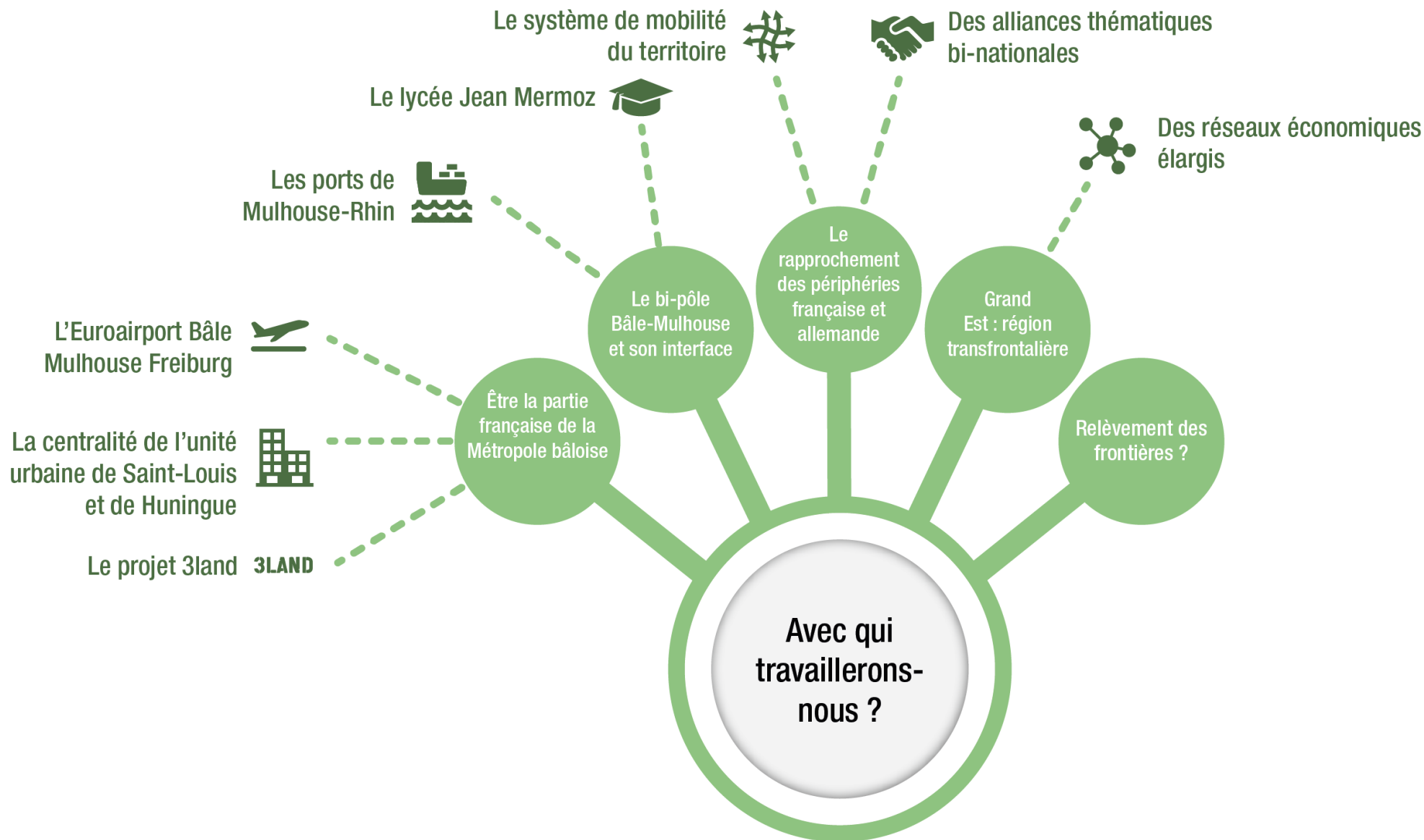
Mais l'avenir n'est pas fait que d'opportunités et de choix. Il y a aussi des hypothèses négatives, des éventualités handicapantes. Pour Saint-Louis Agglomération la plus grave serait un relèvement des frontières, sinon en tant que limite dans l'espace, du moins en tant qu'écart entre des législations. Un territoire aussi dépendant du fait frontalier que Saint-Louis Agglomération ne peut jamais oublier ce risque. La récente votation populaire suisse contre l'immigration montre que ces préoccupations ne sont pas sans fondement. A l'horizon des 15-20 ans, il n'est pas menaçant, mais il n'est pas nul, tant à l'échelle de l'Europe entière qu'à celle plus précise de la région bâloise. C'est un facteur entièrement extérieur à la volonté de la nouvelle agglomération de Saint-Louis, mais qui invite à **considérer sérieusement l'ensemble des perspectives de développement pour le territoire, à 360°**, y compris avec le Sundgau et son potentiel de développement touristique, qui

appellent aussi des projets en commun et des perspectives convergentes avec Saint-Louis Agglomération.



Vue aérienne des 3 frontières

Vue aérienne des 3 frontières



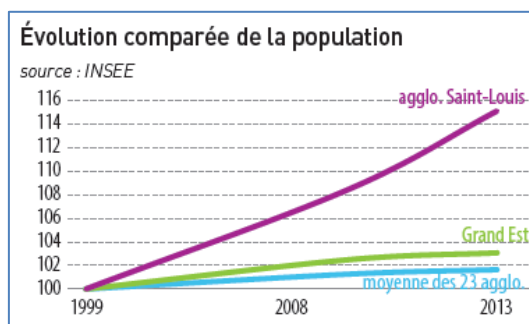
Qui serons-nous ?

L'aire urbaine de Saint-Louis est une des plus dynamiques d'Alsace, du Grand Est, mais aussi de la région tri-nationale du Rhin supérieur. Avec une croissance démographique de l'ordre de 1%/an et un solde migratoire positif, le changement de population y est plus intense qu'ailleurs : ce ne sont pas tout à fait les mêmes habitants qu'il y a 20 ans, et ce ne seront pas tout à fait les mêmes dans 20 ans. Comment anticiper ce qu'ils seront, leurs attentes sociales et citoyennes, la société locale qu'ils formeront à leur tour ?

Une population plus diversifiée avec plus d'écarts sociaux et culturels

La poursuite de l'arrivée de ménages aisés de jeunes couples, du fait des carrières professionnelles liées au pôle bâlois, le desserrement résidentiel depuis Mulhouse, sociologiquement différent, le vieillissement structurel qui n'est pas propre au territoire mais qui est certain : autant de facteurs qui vont à coup sûr diversifier encore davantage les catégories socioprofessionnelles, socioculturelles, sociodémographiques qui vont faire la population locale de demain. La diversité est toujours une chance, une opportunité, mais elle est également toujours un défi pour l'action publique, soumises à des attentes plurielles et souvent contradictoires. Saint-Louis Agglomération n'échappera pas à la question classique en France du « vivre ensemble ». La réponse par l'identité locale sera de plus en plus difficile si cette identité n'est pas ouverte, inventive et attentive aux apports nouveaux. Il y a déjà 104 nationalités différentes à Saint-Louis, 97 à Huningue, 44 à Sierentz... demain chaque village sera un des lieux d'accueil de ce nouveau cosmopolitisme.

- ❑ **Une politique culturelle à l'échelle de la nouvelle agglomération** sera décisive pour accompagner les transformations sociales et culturelles d'un territoire à la fois très attaché à ses racines locales et très exposé à la mondialisation via la métropole bâloise.
- ❑ **Une politique du sport à la même échelle, tant pour le soutien aux compétiteurs semi-professionnels que pour la promotion des activités pour tous** sera également d'un concours précieux pour produire une identité et une fierté commune à l'échelle du nouveau territoire.



Evolution comparée de la population de SLA de 1999 à 2013 et analyse des migrations résidentielles en 2013
Source : Saint Louis Agglomération, Portrait d'agglomération – Région Grand Est

Une population de passage plus nombreuse

Des ménages résidents et contribuables, mais pas statutairement citoyens, des étudiants, des apprentis, des jeunes salariés présents pour quelques mois seulement, des migrants en voie d'insertion, des actifs très impliqués dans la vie locale mais résidents ailleurs en Alsace : demain, il faudra savoir tenir compte des attentes et contributions de tous, dans leur diversité de statuts et de rôles. C'est un défi pour la démocratie locale telle qu'elle est conçue actuellement et qui ne reconnaît exclusivement que « l'habitant ».

La nouvelle agglomération est d'abord une construction politique, un établissement public de coopération intercommunale avec son administration et ses compétences. Mais **la question se posera progressivement de sa construction citoyenne, au sens large**, c'est-à-dire des espaces, moments et sujets concrets par lesquels les habitants, actifs, usagers, etc., pourront contribuer eux-aussi à dessiner la vision d'avenir qui les rassemble. **Quelle instance pour les entendre ?**

Quant à l'accueil des ménages nouveaux dans toute leur diversité, il implique :

- ❑ **Une politique de logement diversifiée**, capable de répondre à la multiplicité des attentes et des besoins de ces ménages mobiles, plébiscitant le territoire pour une étape de leur trajectoire seulement. Aujourd'hui le parc locatif est concentré dans les plus grandes communes (Saint-Louis 55% et Huningue 53%) et la part des grands logements est fortement représentée. L'enjeu est de parvenir à produire des typologies, des formes et des gammes de logements accessibles et adaptés à la diversité des profils sociaux et démographiques des personnes à accueillir dans l'agglomération.
- ❑ **Une offre de formation post-bac**, qui, certes, ne sera jamais équivalente à celle des centres universitaires des grandes agglomérations régionales, mais qui doit pouvoir retenir ou attirer une part des jeunes en formation supérieure, en fonction des spécificités économiques du territoire.

Navettes domicile-travail en 2013 avec les EPCI (principaux flux) source : INSEE			
Flux entrants		Flux sortants	
CA St-Louis Agglomération	61 %	Suisse	44 %
CA Mulhouse Alsace	21 %	CA St-Louis Agglomération	42 %
CC Altkirch et environs	8 %	CA Mulhouse Alsace	8 %
CC Porte d'Alsace-Largue	2 %	Allemagne	2 %
CA Colmar Agglomération	1 %	CC Altkirch et environs	1 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire source : INSEE	
CA Saint-Louis Agglomération Alsace	Moyenne des 23 agglomérations
42 %	76 %

Analyse des navettes domicile-travail en 2013 et comparaison de la part des actifs occupés de SLA avec la moyenne des agglomérations de la Région Grand Est
Source : Saint Louis Agglomération, Portrait d'agglomération – Région Grand Est

Des intérêts résidentiels plus exigeants

Dans le même temps, il y aura toujours plus d'attentes locales sur la qualité de vie, les services publics et les solutions de proximité, la sécurité des biens et des personnes. La vigilance sur les enjeux écologiques, la santé environnementale, la traçabilité et la qualité de l'alimentation va s'accroître. Le vieillissement général de la population conduira à davantage d'exigences sur l'attention et le soin apportés aux personnes, aux milieux, aux héritages. Une part de la population cherchera l'apaisement, tandis qu'une autre sera demandeuse de solutions pour faciliter la vie quotidienne active, la mobilité, la connexion permanente, l'accès aux services, la consommation.

Parmi les missions d'offre et de gestion des biens et services communs dont les collectivités ont la charge, le territoire sera particulièrement attendu sur deux facteurs d'attractivité résidentielle :

- ❑ **L'offre médicale, hospitalière et d'accueil gérontologique**, avec tous les enjeux transfrontaliers qui sont la sienne. Enjeu précisé ci-après.
- ❑ **L'offre de services éducatifs et péri-éducatifs de la petite enfance et de l'enfance**, qui sont susceptibles de contribuer à la qualité territoriale du versant français de la région métropolitaine, aux yeux des ménages jeunes. Un pôle de proximité pour l'accueil et les services à la petite enfance sera encore et toujours la base d'une centralité utile aux habitants et reconnue par eux.



Multi-accueil les Loustics à Ranspach le Bas



EHPAD du Lertzbach à Saint-Louis

Une population vieillissante

En 2030, près de 30% des Français auront plus de 60 ans. Demain, la France verra sa population croître et vieillir, et Saint-Louis Agglomération ne fera pas exception. L'interrogation réside cependant dans l'intensité avec laquelle le territoire vivra ces évolutions. De 1999 à 2013 déjà, il a vu le nombre de résidents de plus de 60 ans augmenter de 1,6 % en dépit d'un solde migratoire d'actifs élevé.

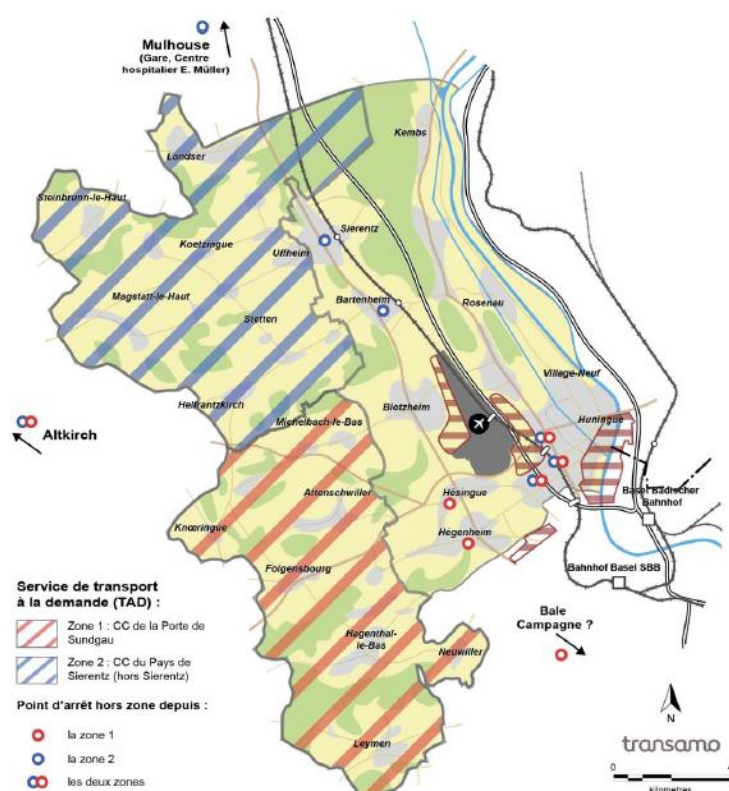
Sans être un problème en soi, ces tendances interpellent l'agglomération sur sa capacité à les assumer, à proposer une offre médicale accessible au plus grand nombre répondant aux exigences qu'elles génèrent. Deux des leviers identifiés sont ici mis en jeu :

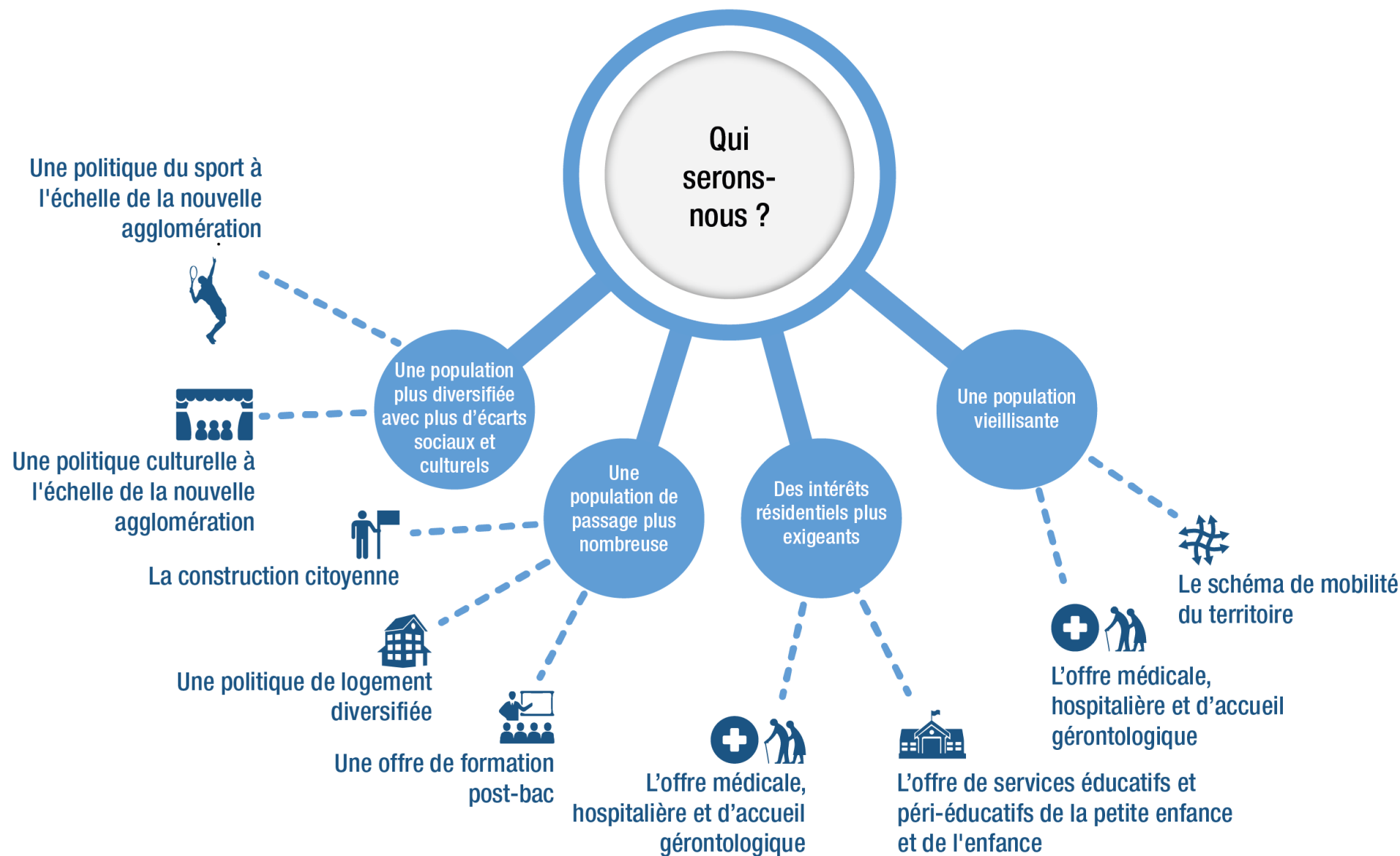
- ❑ **L'offre médicale, hospitalière et d'accueil gériatologique** : le territoire dispose pour l'heure de deux équipements principaux, l'hôpital de Sierentz et la clinique de Saint-Louis, dont l'offre actuelle ne pourra répondre seule aux enjeux de demain. A Saint-Louis Agglomération de penser comment relever ces défis : étoffement des services et renforcement des capacités d'accueil, notamment en EPHAD ? Renforcement des liens hospitaliers avec Mulhouse, mais selon quelle répartition des fonctions ? Coopération et partage de compétences avec des structures médicales de Bâle ou de Weil-am-Rhein ? Réponses aux besoins par le secteur privé, en délégation de service public ou non ?



Clinique des Trois Frontières

- ❑ **Le schéma de mobilité du territoire** : il doit articuler l'offre concentrée de transport en commun sur l'axe Mulhouse-Bâle, et l'offre diffuse de mobilités « à la carte » en rabattement autour de lui. Les interfaces multimodales entre ces deux logiques seront cruciales au quotidien. Etant entendu que la localisation de l'offre fixe de services oriente beaucoup le besoin de mobilité et qu'il faut plus que jamais penser ensemble niveaux de centralités et système de mobilité.





Comment vivrons-nous ?

En 20 ans, l'agglomération de Saint-Louis a vu les modes de vie de ses habitants, actifs et usagers évoluer : on vient chercher la métropole bâloise de plus loin, des mobilités collectives et actives se sont intensifiées entre Saint-Louis et Bâle (et vont continuer avec les projets en cours), des habitudes de consommation en Allemagne se sont affirmées...

Qu'en sera-t-il dans 15 ou 20 ans ? Quels modes de vie le territoire proposera-t-il (volontairement ou pas) à ses habitants ? Aux actifs travaillant dans le territoire ? Aux personnes circulant sur le territoire, en transit comme en navette quotidienne ?

Une mobilité plurielle et augmentée dans tout le territoire

Vélo à assistance électrique, scooter électrique, véhicule autonome, voiturette, flottes d'entreprises, généralisation du covoiturage (à l'échelle d'une entreprise, dans le cadre d'événements...) : la mobilité de demain est pleine d'innovations. Certaines sont d'ailleurs déjà initiées aujourd'hui. S'il est difficile de statuer sur celle qui triomphera des autres, elles dégagent pourtant deux certitudes : demain, la mobilité de chacun sera facilitée, et l'hégémonie du déplacement individuel par le véhicule particulier contestée par toute une gamme d'autres possibilités.

Depuis près de 15 ans, Saint-Louis travaille avec son voisin bâlois avec ces perspectives en tête. Par les projets de prolongement du tram 3, de contournement routier, de raccordements transfrontaliers, de pistes cyclables, de RER tri-national, de parkings relais gratuits à Saint-Louis, l'accessibilité et la fluidité du raccordement Saint-Louis/Bâle sera assurée en 2030. Mais la fusion des trois intercommunalités, le desserrement progressif du principal pôle urbain de



Le tram 3 à Bourgfelden

l'agglomération et la croissance démographique importante l'invitent néanmoins à étendre sa réflexion à l'ensemble du territoire. Autant que la liaison Saint-Louis/ Bâle, c'est la capacité de l'agglomération à offrir des possibilités de raccordement en tout lieu du territoire au corridor ferroviaire Strasbourg/bâle qui sera interrogée demain.

- ❑ **Le schéma de mobilité du territoire** : dès lors que le renforcement des accès TC sur le corridor ferroviaire est acquis grâce aux projets en cours, tout l'enjeu sera la densification du système de rabattement sur ce corridor, et la gestion des nouveaux points de congestion sur les nœuds d'interconnexion.

Demain, des choix de consommation multiples

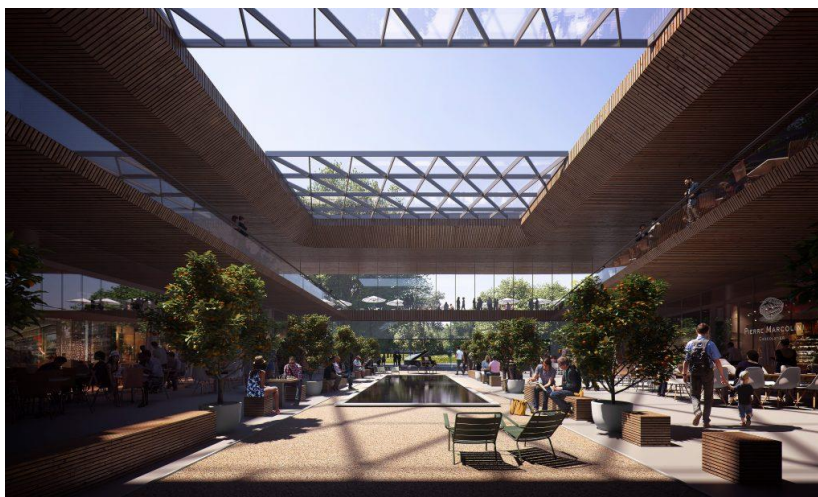
En 2025, le marché mondial du collaboratif atteindra 335 milliards de dollars, soit plus de 20 fois sa valeur de 2014, et exprimera alors un changement de paradigme, de la possession à la fonction, de l'objet au service. Parallèlement, alors que Saint-Louis Agglomération s'équipera progressivement en Très Haut Débit, le @commerce représentera près de 7% de la consommation des ménages français dès 2020.

Comment ces tendances globales impacteront dans les faits nos modes de consommer en 2030 ? Il est trop tôt pour le dire. Elles annoncent si ce n'est des alternatives au moins un questionnement du modèle de grandes plates-formes commerciales de distribution qui domine aujourd'hui. Sans faire disparaître le magasin physique, elles semblent devoir en bouleverser les règles : moins que les produits, ce sont les services qui en découlent, les délais de livraison, l'expérience proposée en magasin qui importeront.

Tirer son épingle du jeu de la compétition commerciale avec Mulhouse et Weil-am-Rhein implique pour Saint-Louis Agglomération d'actionner notamment trois leviers :

- ❑ **La centralité de l'unité urbaine de Saint-Louis Huningue**, et notamment son cœur de ville. Même si elle en représente la très grande part, la consommation sur le territoire ne se résume pas aux grandes surfaces et Saint-Louis aura des atouts à faire valoir pour proposer d'autres modes de consommation, allant de la boutique traditionnelle au lieu de conseils et de services en passant par le magasin collaboratif ou éphémère, le marché etc.
- ❑ **Euro3lys** : entre l'EuroAirport et la gare, cette zone s'étend sur plus de 100 ha de terrains libres aux portes de Bâle. L'enjeu est de parvenir à y offrir une palette d'espaces publics, d'événements, de loisirs, de commerces et d'expériences afin de faire de ce pôle intermodal une vraie polarité métropolitaine. Ce projet global est subdivisé en deux quartiers (Quartier du Lys et Technoport)..

ce site jouira d'une accessibilité exceptionnelle tant aérienne et routière, qu'en transport en commun et modes actifs.
- ❑ **Le système de mobilité du territoire** : si la consommation de 2030 se fait de plus en plus en ligne, elle imposera d'ajuster les chainons logistiques amonts et avals des différents commerces et entreprises et d'en tenir compte dans le système de mobilité.



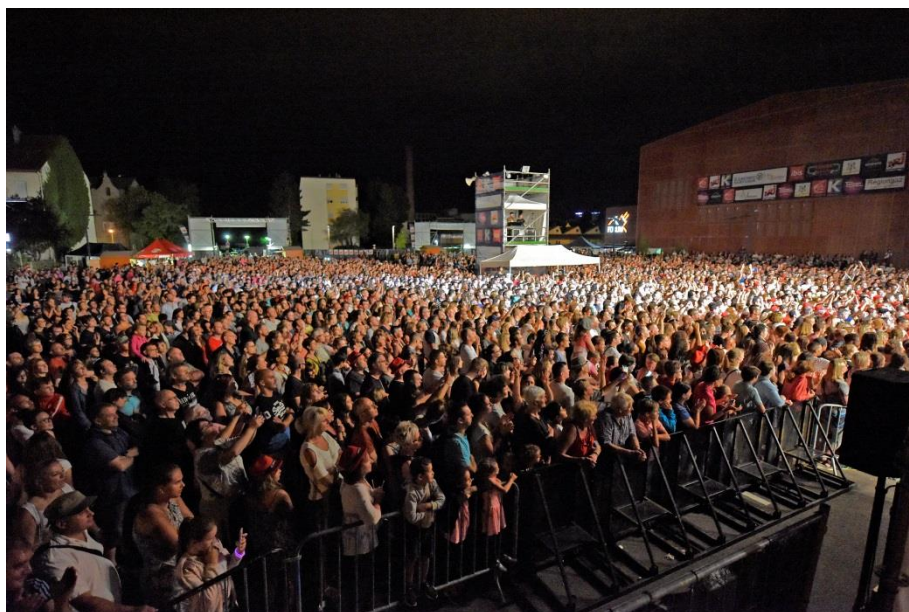
*Projet Unibail Rodamco sur le Technoport
Source : euro3lys.fr*

Le goût confirmé des centralités

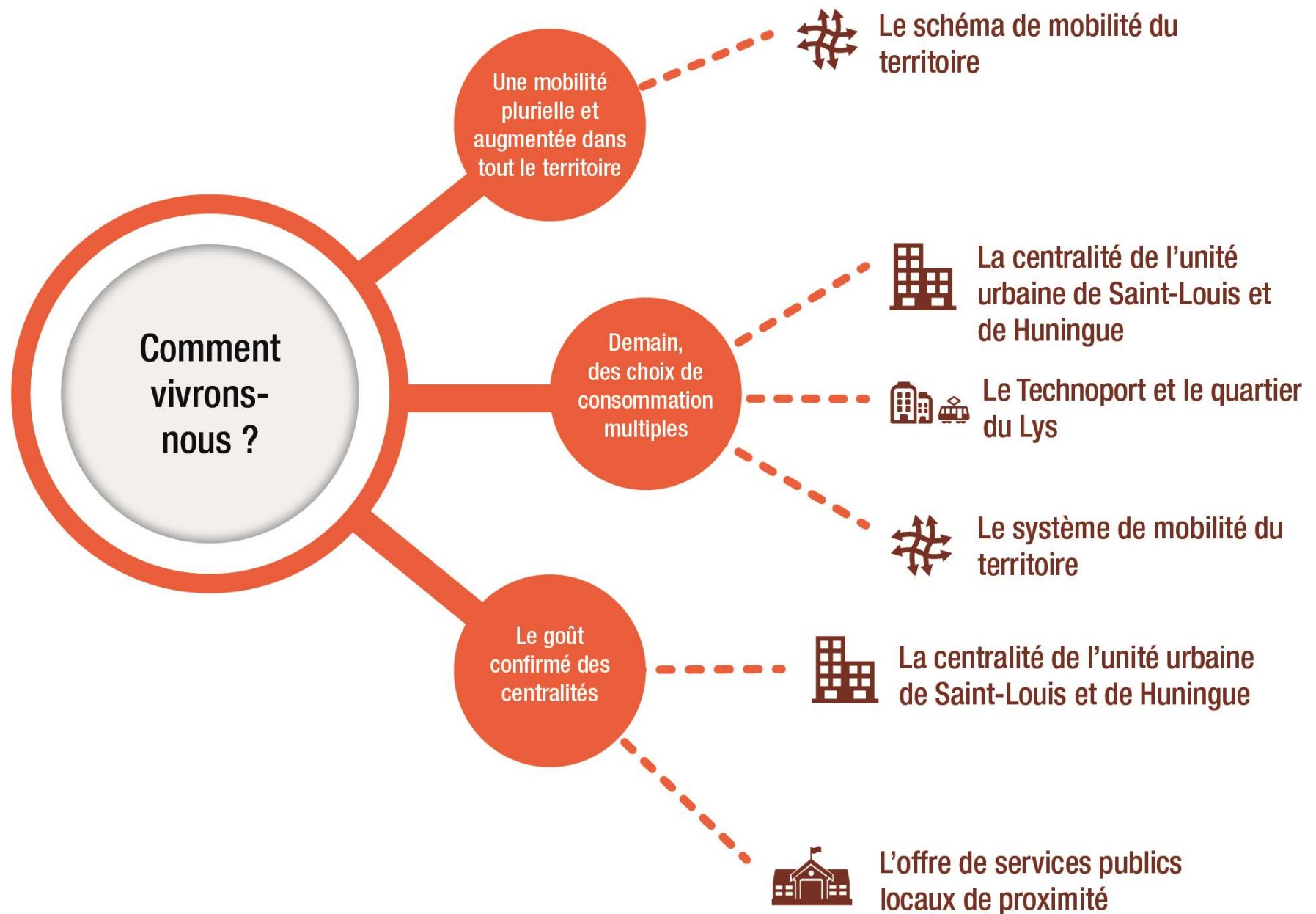
D'avantage mobile qu'elle ne l'est aujourd'hui, la société ludovicienne de demain sera une société des choix multiples. Si elle est déjà inscrite aujourd'hui dans une série de lieux (vivre en campagne, travailler à Bâle, consommer à Weil-am-Rhein), demain les possibilités de combinaison au sein d'un réseau de lieux encore plus dense – des diverses entrées de la métropole bâloise aux villages des portes du Sundgau en passant par Saint-Louis, Mulhouse ou Weil-am-Rhein et Lörrach – seront démultipliées, offrant à chacun un lot de possibles entre habitat, emploi, consommation et services.

Le territoire peut y perdre ses centralités, grandes et petites, au profit de polarités nouvelles bien situées sur les principaux nœuds de circulation. Mais il peut aussi chercher à répondre à la demande de centralité(s) qui ne disparaîtra pas, avec son goût pour les ambiances urbaines, le patrimoine, la ville pédestre, les espaces publics récréatifs et festifs, etc. Cette perspective met en jeu deux leviers :

- ❑ **La centralité de l'unité urbaine de Saint-Louis Huningue**, mais aussi celles de Sierentz et de certains villages du territoire, repères essentiels dans les modes de vie de demain. Il appartiendra à la collectivité de hiérarchiser ses centralités, de les rendre accueillantes, dynamiques, d'en optimiser les usages, en régulant inlassablement les effets de concurrence entre elles et en recherchant l'intelligence du système des centres, petits et grands.
- ❑ **L'offre de services publics locaux de proximité** : maintenir un réseau de centralités dans le territoire, c'est aussi parfois organiser les services en réseau, en arbitrant intelligemment entre polarisation dans les centres principaux, et présence diffuse dans les villages, comme on l'a dit concernant les services à la petite enfance.



Conc'air sur le parvis du Forum à Saint-Louis - Source: ville de Saint-Louis



Quelles seront nos ressources locales ?

Hier, c'était d'abord notre main d'œuvre, à disposition de l'industrie chimique et pharmaceutique bâloise, qui faisait la ressource du territoire ; actuellement, c'est surtout son potentiel foncier qui le rend attractif, notamment au plan résidentiel. Et demain, quels seront nos facteurs de développement ? Quels en seront les atouts spécifiques ? De nouveaux modèles économiques sont en train d'émerger qui vont changer le regard sur ce qui fait les ressources d'un territoire comme le nôtre.

La frontière, toujours, mais pour faire valoir quelles compétences ?

Saint-Louis est né de la frontière et du différentiel qu'elle instaure dans de nombreux domaines, à commencer par celui des marchés de l'emploi. La frontière restera la première ressource de développement du territoire à l'horizon 15-20 ans. Mais comme on l'a déjà vu avec les questions précédentes, l'avantage transfrontalier va encore changer de nature par rapport aux décennies antérieures. Le travailleur transfrontalier de demain sera plus métropolitain, c'est-à-dire plus polyglotte (trilingue), plus mobile dans l'ensemble de l'aire d'emploi de la région tri-nationale, plus qualifié dans les métiers de services aux entreprises et aux ménages, plus appelé à s'adapter au contexte international.

La frontière sera encore une ressource, mais ce sera aussi de plus en plus une compétence à acquérir, notamment pour les jeunes actifs qui sont moins germanophones que leurs aînés, alors que le bassin d'emploi industriel est largement du côté allemand. Cette compétence demandera un cadre de formation spécifique, dédié au contexte transfrontalier, facilitateur de l'employabilité internationale des actifs ludoviciens tout au long de leur vie professionnelle.

Le levier de formation et valorisation des compétences transfrontalières est bien en place, mais peut encore être renforcé dans cette fonction, avec l'appui des acteurs territoriaux :

- ❑ **Le lycée Jean Mermoz** pourrait affirmer et développer sa fonction de pôle d'ingénierie de formation dédiée aux marchés d'emploi transfrontaliers (en particulier l'apprentissage), avec l'aide des collectivités compétences comme la Région, et d'autres partenaires côté allemand (ou suisse s'il en exprime le souhait). Tous les niveaux de qualification sont concernés, mais il va de soi que c'est dans une élévation générale des niveaux de formation qu'il faut penser ces compétences transfrontalières, en renforçant inlassablement le niveau post-bac.



Le Lycée Jean Mermoz
Source : lesarchitectes.com

Des espaces ouverts de plus en plus précieux

La pression foncière de l'urbanisation ne va pas s'atténuer dans les années à venir pour Saint-Louis Agglomération, en particulier dans les villages des couronnes rurales qui ont rejoint l'ancienne communauté d'agglomération. On sait qu'actuellement la consommation foncière des espaces agricoles y est plus forte que n'importe où en Alsace et que le SCoT ne parvient pas à contenir l'urbanisation comme prévu.

Sans s'engager dans un débat qui est au cœur de la révision du SCoT, disons seulement que la prospective apporte la certitude que les territoires qui sauront conserver de vastes espaces ouverts, aux qualités agronomiques, éco-systémiques et paysagères avérées, auront demain à coup sûr des avantages à faire valoir. Les espaces ouverts, agricoles, naturels et forestiers sont des contributeurs cruciaux aux richesses de demain. Avoir une politique active et résolue à leur égard devient une nécessité pour le développement.

Les atouts du territoire existent, mais ils restent sans doute encore trop discrètement assumés :

- ❑ **Le tissu productif agricole.** A l'heure actuelle, une part importante de l'agriculture est inscrite dans des circuits longs de valorisation et de commercialisation, notamment des grandes cultures céréalières et des produits d'élevage. Comment s'assurer d'un meilleur ancrage de ces activités pour mieux les sanctuariser dans l'espace, et faire de l'agriculture un contributeur au projet global du territoire ?
- ❑ **Les espaces naturels et les paysages.** Leur rôle peut largement être accentué en promouvant des fonctions récréatives, éducatives, paysagères et de gestion de milieux et des habitats. Au-delà de « la petite Camargue », fleuron en la matière, de nombreux espaces naturels et paysagers peuvent jouer un rôle structurant pour le territoire. Le long du Rhin par exemple, en rendant les berges accessibles aux piétons et aux cyclistes, par de nouveaux loisirs près de l'eau, ou par des raccordements au canal de Huningue et au parc paysager de la Wiese, en valorisant les collines du Sundgau, la forêt de la Hardt, etc.



*Forêt de la Hardt vue depuis Habsheim
Source : Atlas des paysages d'Alsace – DREAL
Alsace*



La Petite Camargue Alsacienne

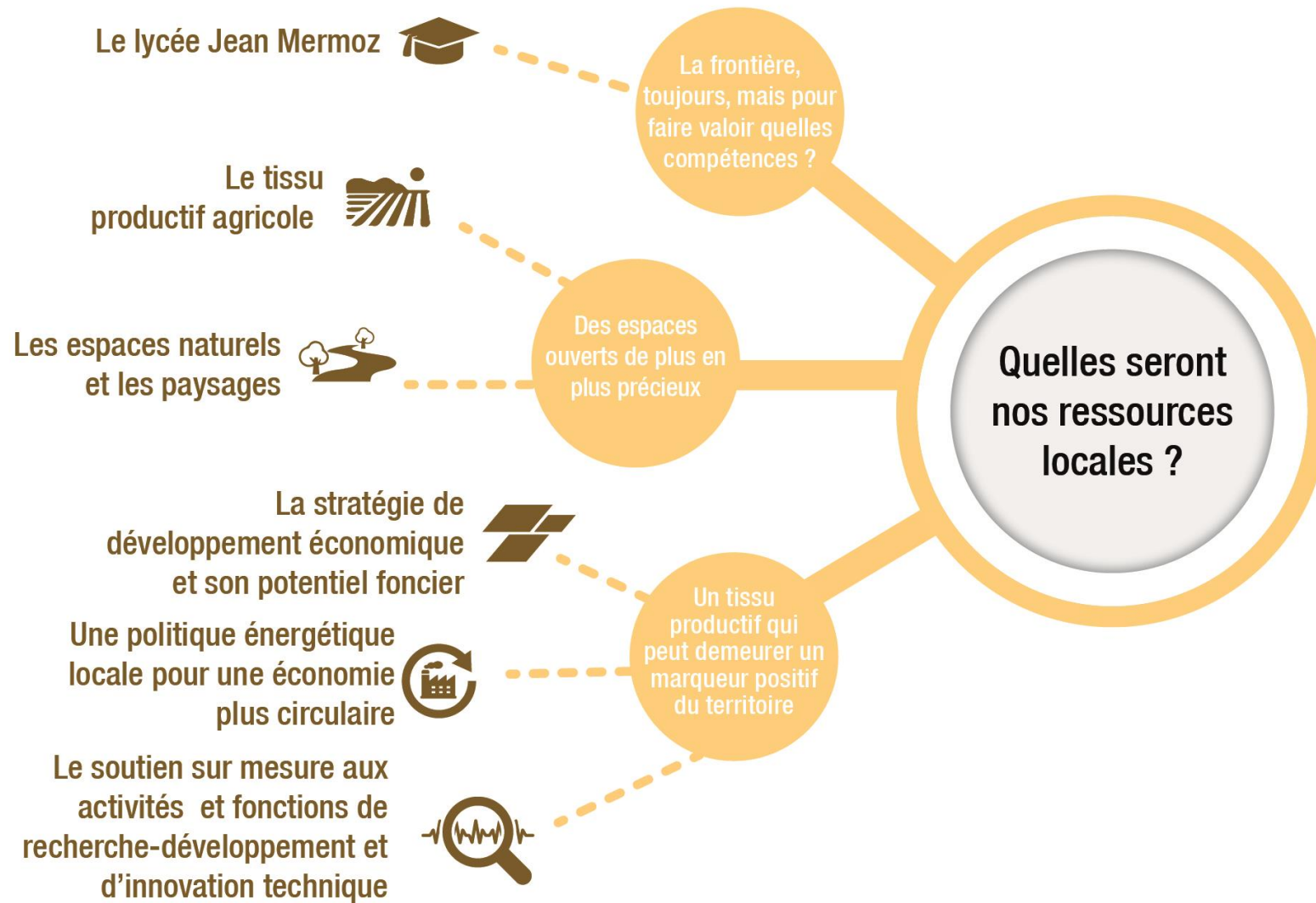
Un tissu productif qui peut demeurer un marqueur positif du territoire

Actuellement, près des deux-tiers de l'emploi privé du territoire sont dans les secteurs productifs au sens large (62 % exactement). Certes, ces secteurs continuent globalement à s'effriter, mais ils pèsent encore près de 14 000 emplois. C'est une grande différence avec d'autres territoires frontaliers de la France, dont le dynamisme est souvent exclusivement résidentiel. Le maintien (et parfois la prospérité pour certains secteurs) de ce tissu productif est et sera une base stratégique pour les mutations économiques à venir, parce qu'il permet au territoire de conserver des fonctions clés dans la chaîne des valeurs. Même si les fonctions productives sont appelées à évoluer, avec sans doute moins d'emplois strictement industriels sur place et la multiplication de nouvelles formes d'emploi non salarié (conseil, conception, services, etc.), le fait de s'appuyer sur des bases usinières est à coup sûr un atout qui protège des décrochages dans l'innovation, les *process*, la captation des compétences.

- ❑ **La stratégie de développement économique et son potentiel foncier** sont un levier à utiliser avec pertinence en ce sens. Il ne s'agit plus d'un enjeu quantitatif : les besoins à court et moyen terme sont spécifiques et ciblés (entreprises de services, y compris logistiques). La « Stratégie d'intervention économique » définira une gamme complète d'actions pour soutenir un environnement favorable aux entreprises productives d'aujourd'hui et de demain.
- ❑ **Le soutien sur mesure aux activités et fonctions de recherche-développement et d'innovation technologique** mérite une attention particulière, dans le cadre de cette stratégie : le territoire est doté d'un potentiel précieux dans ce domaine (...), qui peut lui permettre de s'affirmer demain dans la métropole. Cela requiert une forte connivence avec les milieux innovateurs, une écoute fine de leurs besoins en compétences, une facilitation dans leur mise en réseau.
- ❑ **Une politique énergétique locale pour une économie plus circulaire.** Demain la gestion intelligente des ressources sera un moteur de la performance des territoires. Ce défi ne se posera pas partout dans les mêmes termes : à Saint-Louis Agglomération, il sera moins question de production d'énergie (même si la fermeture de Fessenheim est en débat) que de gestion économe des ressources et de circularité. La ville de Saint-Louis, en appui notamment sur un Agenda 21, le label Cit'Ergie et la réalisation d'une chaufferie bio-masse esquisse d'ores et déjà des ambitions de politique énergétique. A l'échelle de Saint Louis Agglomération, une démarche Cit'Ergie est également en projet ainsi que la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial. Au-delà, comment intégrer le système productif du territoire dans ces enjeux ? Que ce soit dans l'aéronautique, la plasturgie (EMI, Bubendorff), la cryogénie (Cryostar), la fabrication de cosmétique (Wellea), de nombreux acteurs économiques produisent et manipulent des matériaux, des intrants et des extrants, qui pourraient tout à fait participer à une gestion circulaire des ressources et productions du territoire.



*Vue aérienne de l'entreprise Cryostar
Source : linde-engineering.com*



Trois grandes orientations guident notre vision d'avenir

Le futur commence maintenant : ce sont les décisions d'aujourd'hui et les projets auxquels nous travaillons déjà qui font en large part les orientations stratégiques de Saint-Louis Agglomération.

C'est avec cette conception pragmatique et réaliste de l'avenir que nous avons rassemblé, partagé, ordonné et priorisé l'ensemble des projets qui animent aujourd'hui le territoire, tant ceux que porte la Communauté elle-même, que ceux qui relèvent d'initiative extérieure ou privée.

Cette « revue de projets » est la base de notre vision d'avenir. A partir d'elle, **des projets jugés majeurs ou structurants** ont été repérés et désignés par les élus de la Communauté pour constituer une première base du contenu stratégique de la Vision d'avenir 2030.

D'autres projets verront le jour au cours de la vie de la Communauté qui vient de naître. La Vision d'avenir n'a pas vocation à enfermer la stratégie de la Communauté dans un programme figé. Mais à partir des priorités de travail qu'elle se donne aujourd'hui sur la base de sa revue de projets, la Vision d'avenir affirme une première série d'orientations stratégiques, qui sont complétées par une vision spatiale, et qui continuera à s'enrichir au fil du travail de la Communauté dans les années à venir.



Un territoire plus fluide aux mobilités soutenables

Saint-Louis Agglomération est depuis toujours **un territoire d'échanges, de circulations, de flux et de transits**, du fait de sa position transfrontalière, de son insertion dans l'agglomération bâloise, et de sa position dans l'armature urbaine alsacienne. Plus le territoire se développe, plus il est attractif, et plus sa capacité à proposer un ensemble de solutions multimodales et intermodales de déplacement (transport en commun, automobile, mobilité active) devient essentiel.

Une démarche visant à établir un "schéma de la mobilité" à l'échelle de l'agglomération est en cours pour l'ensemble des mobilités qui enrichira et priorisera ces projets en cohérence avec les autres ambitions de l'agglomération.

Une dizaine de projets majeurs ou structurants constituent à ce jour cette première orientation stratégique pour le territoire.

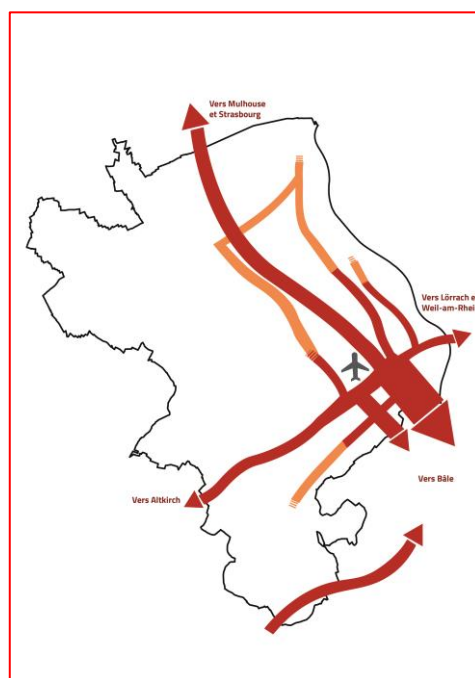
Priorité aux transports en commun structurants

Ce sont les projets les plus lourds et les plus stratégiques : ils accompagnent le développement urbain dont ils sont la nouvelle colonne vertébrale. Ils assurent une montée en puissance de la plate-forme plurimodale de la gare de Saint-Louis. Ils impliquent une collaboration étroite avec les autorités voisines.

- **Raccordement ferroviaire EuroAirport**
- **RER trinational bâlois** (
- **Parkings P+R** à renforcer dans le territoire
- **Ligne de car à haut niveau de service** (CHNS) d'Altkirch - Saint-Louis
- **Liaison transport en commun France-Allemagne**
- **Extension du tram n°11**

Le réseau de bus urbain (Distribus) doit être développé et optimisé, tout en restant cohérent vis-à-vis du taux de fréquentation. Il devra être efficace et offrir une multimodalité de qualité en optimisant le cadencement.

Il devra desservir les Pôles urbains vers les pôles d'activités principaux (frontière suisse pour les actifs, centre ville, lycée, collèges, zones industrielles et commerciales, etc...)



Les portions du territoire plus rurales, ne bénéficiant pas de ses services devront être couvertes par une offre de transport permettant au minimum aux captifs de se déplacer efficacement. Un transport à la demande avec des temps de réservation réduits permettra de répondre à cette demande.

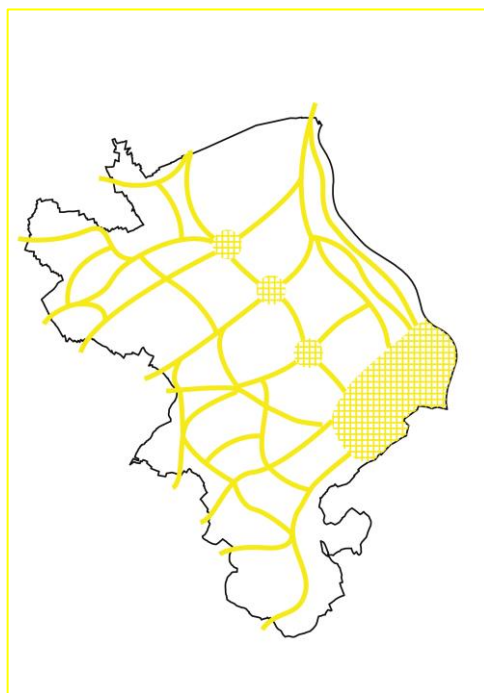
Réalisation d'un réseau de mobilité douce de proximité

La réalisation d'un réseau fin de pistes cyclables reliant et traversant progressivement toutes les communes du territoire de la Communauté de Saint-Louis Agglomération est d'ores et déjà une volonté de la Communauté. C'est **une œuvre de longue haleine**. Une part de ce réseau devra être réalisé en site propre pour des raisons de sécurité, une autre pourra emprunter le réseau viaire local, moyennant des aménagements pour partager les usages de la chaussée.

Ce réseau doit permettre d'**accueillir la croissance à venir de la mobilité douce électrifiée**, et sera en outre un équipement remarquable pour les pratiques récréatives et touristiques du territoire. Il s'inscrira aussi dans une dimension internationale (EuroVéloRoutes), transfrontalière (comme à Leymen), et se connectera aux réseaux doux voisins, comme celui de la M2A via Schlierbach. Des abris à vélo couverts et sécurisés permettront de développer la multimodalité.

Les cheminements doux devront être mieux étudiés, notamment au sein des zones artisanales et commerciales.

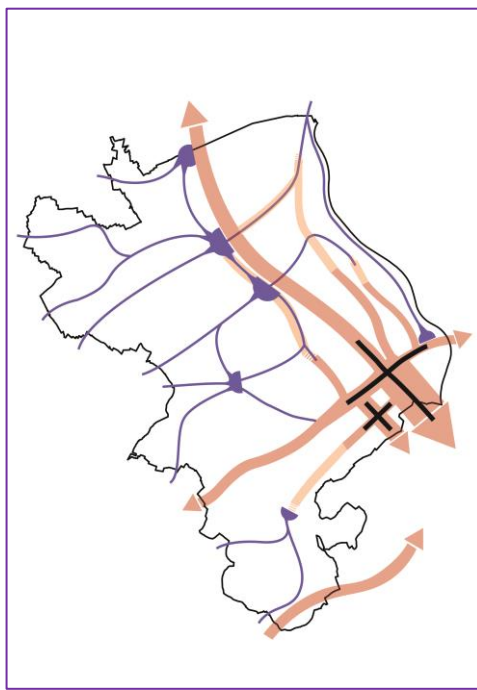
Les pratiques de covoiturage et d'autopartage seront à développer, en appui sur le réseau de mobilité douce pour permettre la multimodalité.



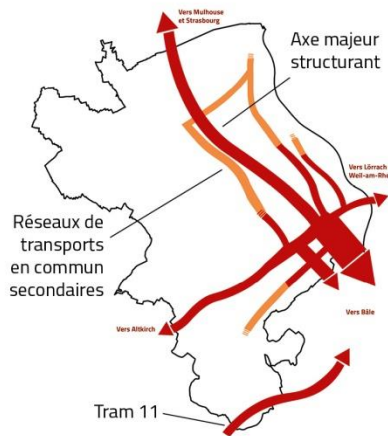
Résolution des points noirs de la circulation automobile

Demain la circulation automobile ne va pas disparaître. Elle va changer dans ses usages (moins « d'auto-solisme », plus d'auto-partage et plus d'intermodalité), mais **elle restera intense et nécessaire**, surtout dans la partie du territoire qui ne pourra pas être entièrement desservi par un réseau significatif de transports en commun. C'est pourquoi il faudra lever les points noirs du réseau routier et organiser l'intermodalité pour les automobilistes.

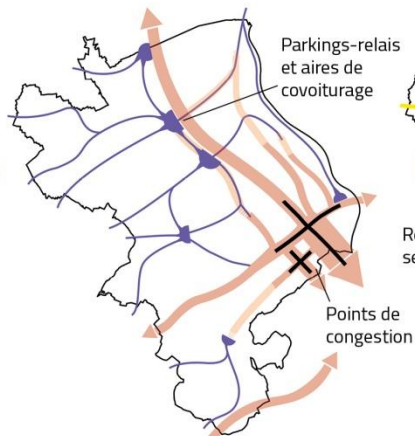
- **Réaménagement de la RD 105 et de l'échangeur A35/RD105**, en passant d'une logique routière au modèle du « boulevard urbain ».
- **Contournement routier d'Hésingue- Hegenheim**
- **Réaménagement de l'accès à la plateforme de dédouanement (TIR)**, qui relève de la compétence de l'Etat, mais qui est indispensable pour rétablir la fluidité de l'ensemble du réseau.



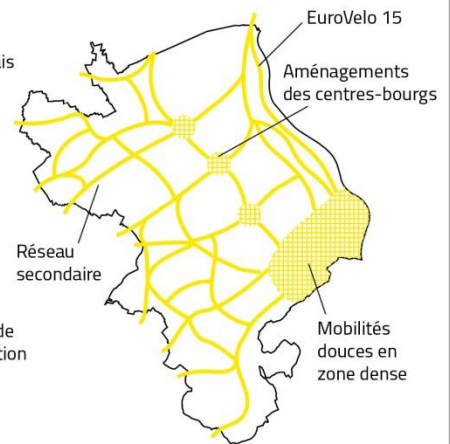
Priorité aux transports
en commun structurants



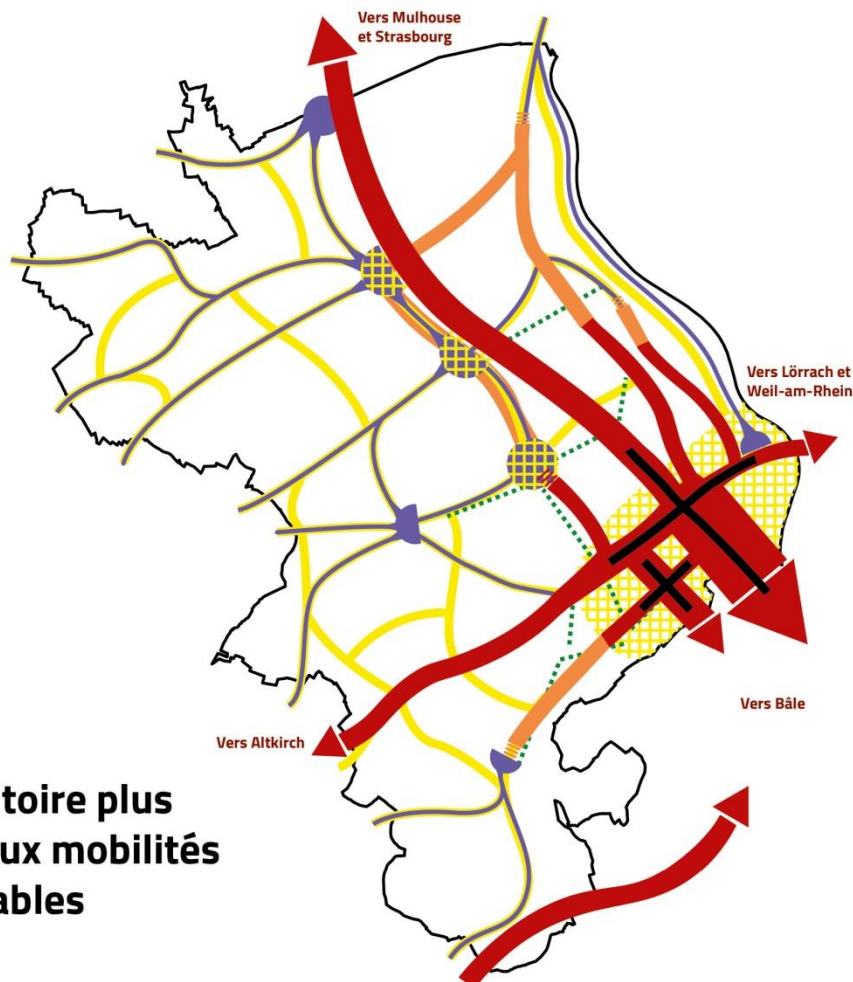
Résolution des points noirs de la
circulation automobile et valorisation
des solutions de rabattement



Réalisation d'un réseau
de mobilité douce de proximité



**Un territoire plus
fluide aux mobilités
soutenables**



Un territoire de développement métropolitain équilibré et durable

Une métropole et des villages : c'est le paradoxe et la force du territoire de la Communauté de Saint-Louis Agglomération, et c'est ce que sa Vision d'avenir doit viser à « faire tenir ensemble ». La métropole, c'est Bâle, mais l'unité urbaine que constituent Saint-Louis et ses communes voisines en sont la partie française, et ses fonctions sont appelées à se renforcer et à monter en gamme. Les villages, c'est la partie sundgauvienne du territoire et la réalité structurante pour la plus grande part du territoire.

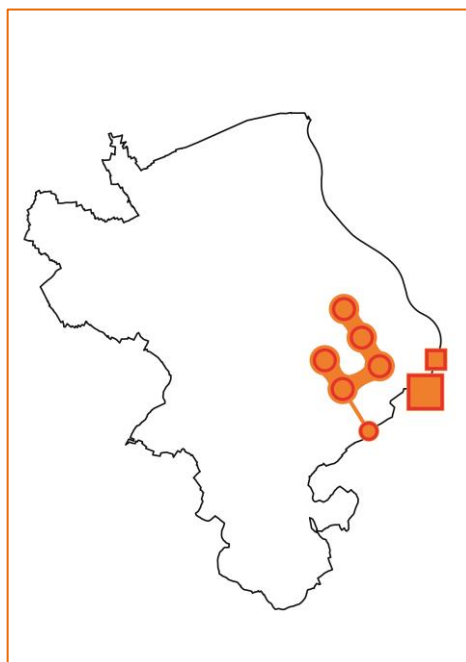
Notre vision du développement métropolitain n'oppose pas l'urbain et le rural, les villes et les campagnes, la forte et la faible densité. Au contraire, elle veut **maintenir cette diversité de situations**, et de modes de vie et d'occupation de l'espace. C'est grâce au développement métropolitain et à sa prospérité que la Communauté aura les moyens d'aider à faire vivre durablement la campagne et ses villages, et c'est grâce à eux qu'elle pourra tenir une place spécifique dans le développement de la région métropolitaine trinationale.

Affirmation des fonctions métropolitaines

Saint-Louis Agglomération n'est pas la périphérie de Bâle, c'est un des versants de la métropole, et elle a toutes les raisons d'accueillir aujourd'hui les activités les plus emblématiques et les plus innovantes de l'économie métropolitaine et leurs développements urbains, et ce sur l'ensemble des six communes de la partie française de l'unité urbaine.

Notre Vision d'avenir est de **s'inscrire résolument dans le développement métropolitain bâlois**, en accueillant notre part de fonctions métropolitaines qui gagneront à se répartir sur l'ensemble de la métropole trinationale :

- **Développement et extension de l'EuroAirport**
- **Euro3Lys** projet urbain mixte incluant notamment un complexe innovant de commerces, de services et de loisir de dimension internationale
- **Centre de biotech Novartis, nouvelle unité de production d'Huningue**
- **Dreiland**, et la partie française du grand projet urbain de la métropole
- **Zone d'activités de Blotzheim (à l'ouest de l'aéroport)**
- **Zone d'activité de Hégenheim , en vis-à-vis du parc d'activité d'Allschwil**



Une montée en gamme de l'offre économique pour exister davantage dans le Sud-Alsace et plus largement au niveau Régional et Trinational

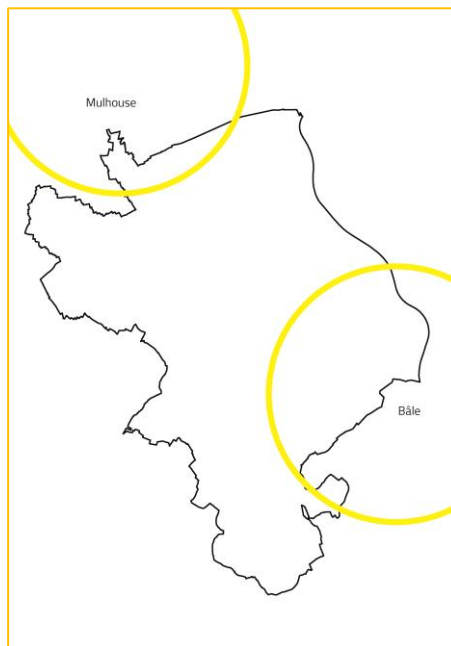
Saint-Louis Agglomération bénéficie d'un tissu économique solide qui s'inscrit dans une dynamique de développement et de diversification. Il se caractérise par une forte base industrielle qui s'appuie sur de grands comptes dans les domaines de la chimie, de la pharmacie, de la cosmétique, de la mécanique, de la métrologie, de la plasturgie et de l'aéronautique. Le tissu économique est également porté par le développement important de l'économie présentielle (commerces, artisanat, services, hébergement et restauration). Enfin, l'Agglomération assiste à la croissance significative des activités tertiaires liées à la recherche, à l'innovation et à la finance.

Saint-Louis Agglomération doit consolider et renforcer les mécanismes du cercle vertueux économique dont profite le territoire. Dans le cadre de sa stratégie d'intervention économique, l'agglomération doit créer un environnement favorable à la concrétisation des potentiels des entreprises implantées sur le territoire qui possèdent de réelles capacités de développement sources de croissance et de richesse.

A cet effet, la collectivité doit structurer une offre immobilière et foncière adaptée à leurs besoins, une offre d'infrastructures, d'habitat, et de services qui contribuent à la qualité de vie des salariés.

Saint-Louis Agglomération désire également encourager l'implantation de nouvelles entreprises en ciblant particulièrement les activités internationales et innovantes en adéquation avec les particularités du territoire. Cette montée en gamme de l'offre s'opérera en travaillant sur le renforcement de l'offre d'enseignement supérieur et de recherche, sur l'ancrage des fonctions de recherche privée et publique, sur le développement d'une offre immobilière tertiaire qualitative et différenciante.

Cette stratégie accompagnée d'une politique de marketing territorial permettra à Saint-Louis Agglomération de peser davantage dans le Sud Alsace et plus largement au niveau régional.



Montée en compétences des hommes et des femmes du territoire

Notre Vision d'avenir en fait le pari : les fonctions et les activités du territoire vont monter en compétences, dans tous les domaines économiques et sociaux. Pour que cette montée en compétences soit bénéfique aux hommes et aux femmes qui vivent dans le territoire et ne se fasse pas à leur dépens, il faut travailler à ce que les compétences humaines du territoire grandissent elles-aussi, en premier lieu celles des futurs jeunes actifs qui résident dans Saint-Louis Agglomération.

Le contexte transfrontalier accentue cette nécessité : la première compétence à augmenter, c'est la **compétence linguistique, et plus largement la compétence culturelle tri-nationale**. Continuer à être un territoire transfrontalier ouvert et heureux de sa situation exceptionnelle est sans doute ce

qui résume au fond la Vision d'avenir que nous voulons nous donner et transmettre aux nouvelles générations.

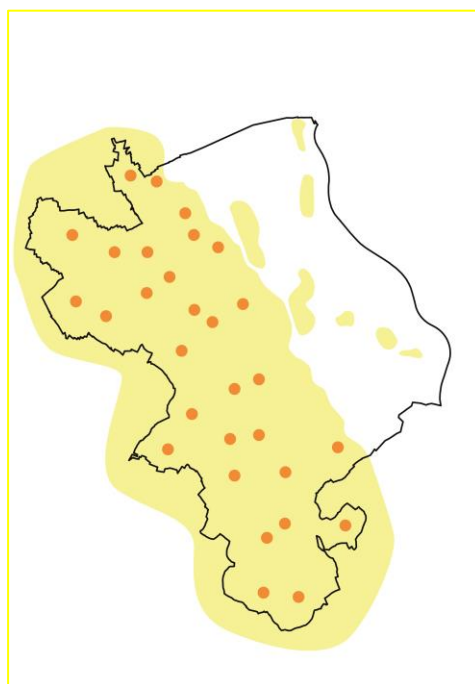
Pour ce faire, la Communauté peut compter sur ses propres ressources de formation, au premier rang desquels le Lycée Jean Mermoz et en particulier ses formations post-bac. Mais elle doit aussi **construire des alliances avec d'autres collectivités et pôles de formation**, en priorité ceux de Mulhouse, Bâle, Strasbourg et Fribourg dans une vision régionale du bassin des offres de formation.

Soutien au développement des fonctions spécifiques de l'espace rural

La première des fonctions spécifiques à l'espace rural de la Communauté, c'est **l'agriculture**. Elle n'est pas suffisamment connue et reconnue comme une activité essentielle à l'économie locale, structurante pour le territoire et ses paysages, indispensable à son identité.

La communauté se donne pour objectifs de :

- **Soutenir les actions éducatives** pour mieux faire connaître l'agriculture du territoire à ceux qui l'habitent (classes vertes, circuits pédagogiques, ...).
- **Rassembler les habitants par des événements festifs** qui promeuvent l'agriculture locale, ses produits, ses métiers, ses valeurs.
- Proposer à la profession agricole de concevoir et d'adopter avec elle une « **Charte de gestion de l'espace rural** », de nature à réguler les conflits d'usage et développer les bonnes pratiques.
- **Développer l'économie locale** en lien avec l'agriculture de proximité mais également avec d'autres secteurs d'activités (artisanat de transformation des produits, micro-entreprises dans le tertiaire...)
- **Développer des coopérations entre les agriculteurs et la collectivité** pour la réalisation de missions d'intérêt général, au plan de la qualité et la santé alimentaires (promotion des circuits-courts, adossement de la restauration collective aux produits locaux), comme au plan de la qualité et la santé des environnements et du paysage.



L'autre fonction spécifique majeure de l'espace rural de la Communauté, c'est **la récréation, le loisir de pleine nature, le tourisme vert**. Les sociétés contemporaines ont un besoin vital d'espace de respiration, de pratiques de plein air, de contemplation, d'accès à la nature sous tous ses aspects. Dans le prolongement des objectifs précédents, la Communauté souhaite :

- **Améliorer l'offre d'accueil touristique dans les villages** – en s'appuyant sur l'Office du Tourisme de Saint-Louis dont les missions seront étoffées.
- Accompagner et faciliter les projets des communes ou privés en matière **d'aménagement ou d'équipement de sites récréatifs et touristiques** comme :

- Le parc des Carrières de Saint-Louis/Hégenheim, et d'autres projets de parcs et promenades qui permettent l'accès à la nature pour tous.
- La création d'un golf à Michelbach-le-Haut et Folgensbourg.
- La renaturation des gravières arrivées en fin d'exploitation de Bartenheim et de Sierentz.

Un territoire de bien-être et de services en appui sur ses centralités, ses trames et ses réseaux

Avec une population qui augmente de plus de 1% par an et une diversité croissante de ménages et d'attentes, les réponses que devra apporter la Communauté en termes de services collectifs locaux sont multiples. Santé et accès aux soins, notamment pour les personnes âgées du territoire ; services de la petite enfance et de la jeunesse; offre sportive et culturelle;; soutien aux initiatives et aux actions bénévoles qui concourent au « vivre ensemble » passant par un soutien au développement de la cohabitation intergénérationnelle; innovation en matière de nouveaux objectifs collectifs de qualité de vie, comme un « Plan alimentaire territorial », ou une « politique de l'arbre » ; etc.

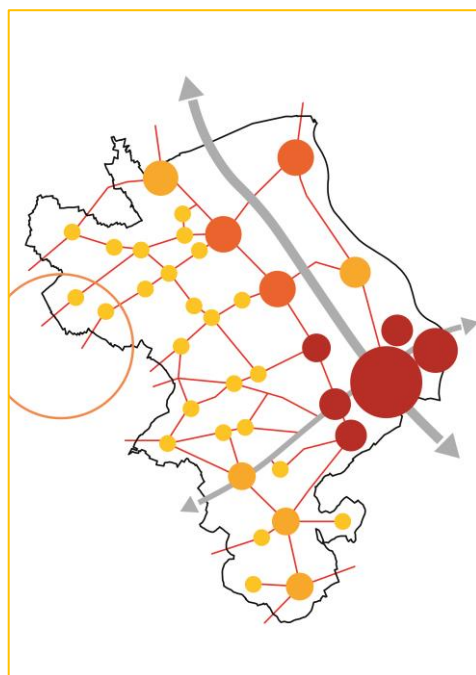
La Communauté de Saint-Louis Agglomération n'a pas vocation à piloter toutes ces politiques et porter toutes les réponses du territoire dans tous les domaines. Elle souhaite continuer à travailler étroitement avec les communes, au sein du « bloc local ». Mais elle le fera dans le cadre d'une vision d'avenir commune à toutes les parties prenantes, fondée sur trois convictions :

- **Les centralités doivent être structurantes**, clairement hiérarchisées et complémentaires dans leurs fonctions et offres de services.
- Les équipements et les politiques locales (sport, culture, etc.) qu'ils accueillent doivent **former un réseau d'offres, dans tous les domaines**.
- La **trame naturelle des ressources écologiques du territoire**, qui fait son paysage et son environnement vivant, sont le cadre le plus précieux qui soit, tout autant structurant que ce qui précède.

Renforcement de nos centralités et de leur offre de services

Les centralités sont le cœur stratégique de notre Vision d'avenir parce que c'est par elles que s'articulent tous les enjeux : services, mobilité, vivre ensemble, identité du territoire, préservation de l'environnement, développement de nouvelles fonctions économiques, etc.

Ces centralités pourraient regrouper leur offre de services au sein d'un même lieu, sur le principe des « maisons de services », y compris pour aider les usagers dans les accès numériques qui vont de multiplier.



Parmi tous ces enjeux de centralité, la Communauté veut être particulièrement vigilante quant à **l'offre de soins de santé** et l'armature qui est proposée au territoire. Le vieillissement de la population est inéluctable pour les 30 prochaines années. Il faut le considérer non pas comme la perspective d'une charge pour le territoire, mais au contraire comme un nouveau défi pour le vivre ensemble et la solidarité intergénérationnelle. Demain, les seniors seront aussi une ressource sociale pour le territoire, à condition d'être l'objet de l'attention collective et de services spécifiques. Cependant, la tendance actuelle est à la déprise médicale et le territoire peut être inquiet des évolutions imprimées à l'offre territoriale de soins. La question des pôles de santé, de leur qualité quel que soit leur statut, de leur accessibilité, de leur mise en réseau, de leur pérennité, est cruciale pour la Communauté.

Comment accueillir et retenir les médecins et les professions de santé dont le territoire a besoin ? Il faut construire des réponses pragmatiques, au plus près des demandes de la profession et en lien étroit avec elle, mais la première des réponses, c'est la qualité et l'attractivité de notre territoire pour les professionnels de la santé et leurs familles. Comme l'éducation, la culture, ou le commerce, la santé doit être un puissant marqueur de centralité.

Mise en réseau de nos politiques culturelles et sportives pour une fierté commune

Affirmer et affermir nos centralités, ce n'est pas nourrir leurs rivalités. C'est au contraire se donner les moyens d'atteindre, au-delà de chacune d'elles, de nouvelles capacités et de nouvelles ambitions grâce à leur mise en réseau. Par exemple la **mise en réseau des bibliothèques et des lieux-ressources pour la petite enfance** (ludothèque, etc.), pour lequel on peut imaginer des offres mobiles à partir des équipements structurants, comme la médiathèque de Sierentz.

Le territoire de la nouvelle communauté a besoin de **construire et de cultiver son identité**. Rien de tel que le sport et la culture pour aller dans ce sens. Dans ce domaine, il ne s'agit pas en priorité de réaliser de nouveaux équipements, mais **de porter ou d'accueillir ensemble des événements culturels, des ambitions sportives, des politiques d'épanouissement et de créativité dont le territoire sera fier**.

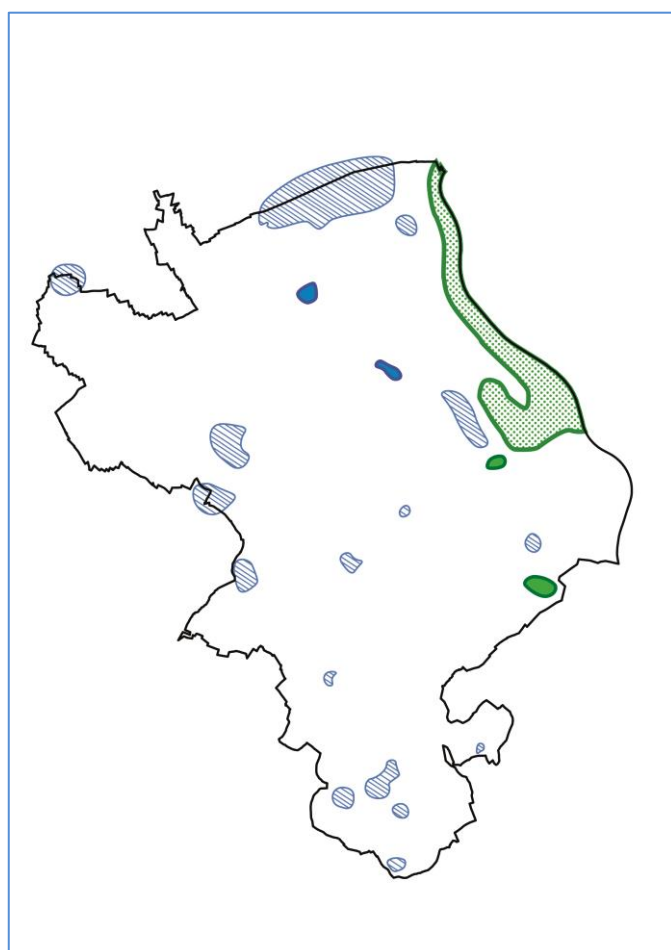
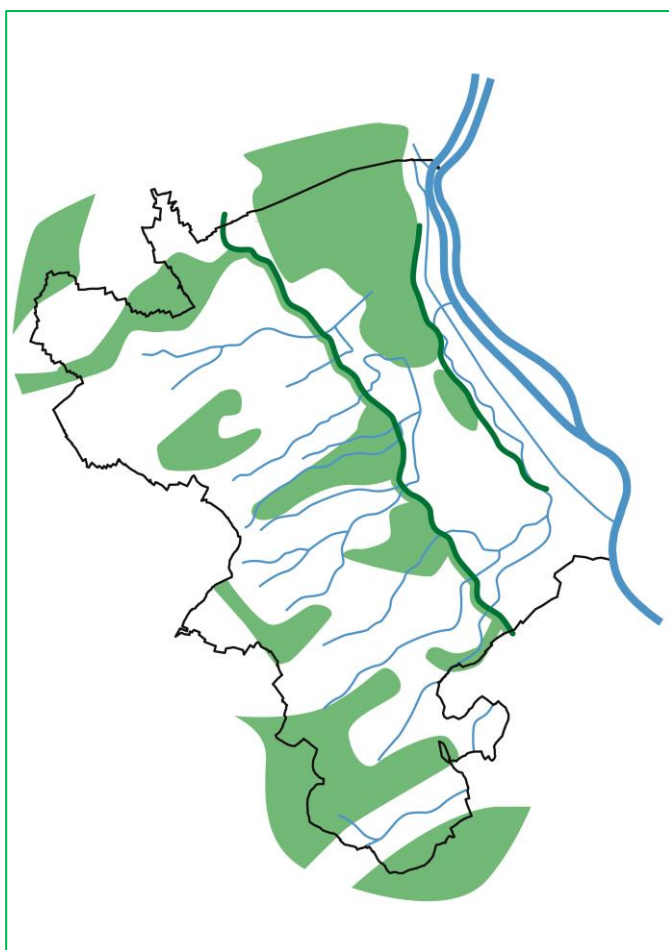
La Communauté de Saint-Louis Agglomération est toute jeune encore. Les acteurs publics principaux en matière de sport et de culture sont les communes. Notre Vision d'avenir n'est pas de les supplanter mais de les mettre en réseau pour augmenter l'utilité et le rayonnement de leurs missions.

Affirmation de nos richesses écologiques et de notre paysage

La toile de fond du territoire de bien-être, c'est la qualité de notre environnement, sa biodiversité, ses eaux et ses sols, son air, ses paysages et ses ambiances. La Petite Camargue en est un joyau, mais elle ne doit pas résumer toutes les ambitions de la Communauté en la matière. Notre Vision d'avenir est aussi fondée sur **une trame verte et bleue des ressources et des aménités environnementales**, en cohérence avec la planification régionale de la cohérence écologique, qui doit servir de cadre pérenne pour les générations à venir, et répondre aux pressions inhérentes au développement que nous souhaitons continuer à accueillir. Cette question inclut donc aussi le besoin de maintenir **la nature en ville** et à ses abords.

Dans le cadre du SCOT en révision, la communauté produira, en lien avec les partenaires concernés, un document guide, à inscrire dans le SCoT, qui fera état **des corridors écologiques à restaurer** (surtout en liaisons est-ouest), et des espaces pouvant faire l'objet de **réaménagements naturels compensatoires**, compte tenu des grands projets urbains et économiques énoncés précédemment.

Le **grand paysage du territoire**, c'est-à-dire la lecture globale qu'on peut en avoir, nécessite que le grand talus entre la plaine et les collines soit plus lisible, mieux défendu dans l'organisation urbaine, mieux mis en valeur comme repère structurant. Plus généralement, la communauté pourrait envisager de déployer **une politique en faveur de l'arbre**, pour que le bien commun qu'est le paysage soit bonifié dans sa transmission.



Engagement dans la lutte contre le changement climatique

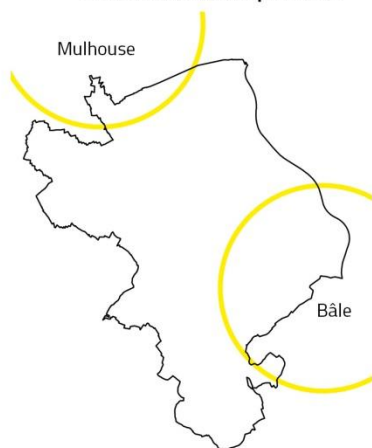
La collectivité souhaite mettre en œuvre une politique climat-air-énergie ambitieuse pour participer aux grands défis environnementaux et sanitaires de notre temps et pour répondre aux aspirations de la population de préserver leur qualité de vie.

Elle s'est engagée dans une démarche en vue d'obtenir la **labellisation Cit'ergie en 2020** qui valorise les collectivités engagées dans un processus d'amélioration continue de sa politique climat-air-énergie sur son territoire.

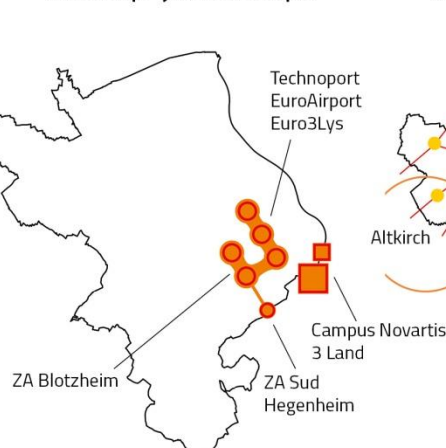
Parmi les actions prévues on peut citer:

- Le déploiement de **bornes de recharge pour véhicules électriques**,
- L'installation de **retraitement des eaux usées exemplaire** en termes de maîtrise de l'énergie,
- Un programme **de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments**,
- Un projet d'expérimentation en **économie circulaire et écologie industrielle**, au sein d'une zone d'activités du territoire, à définir, et aux côtés des entreprises volontaires sur ces perspectives porteuses d'avenir.

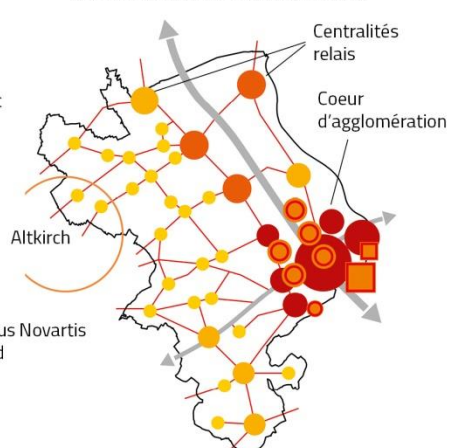
Prendre appui sur les aires
d'influence métropolitaine



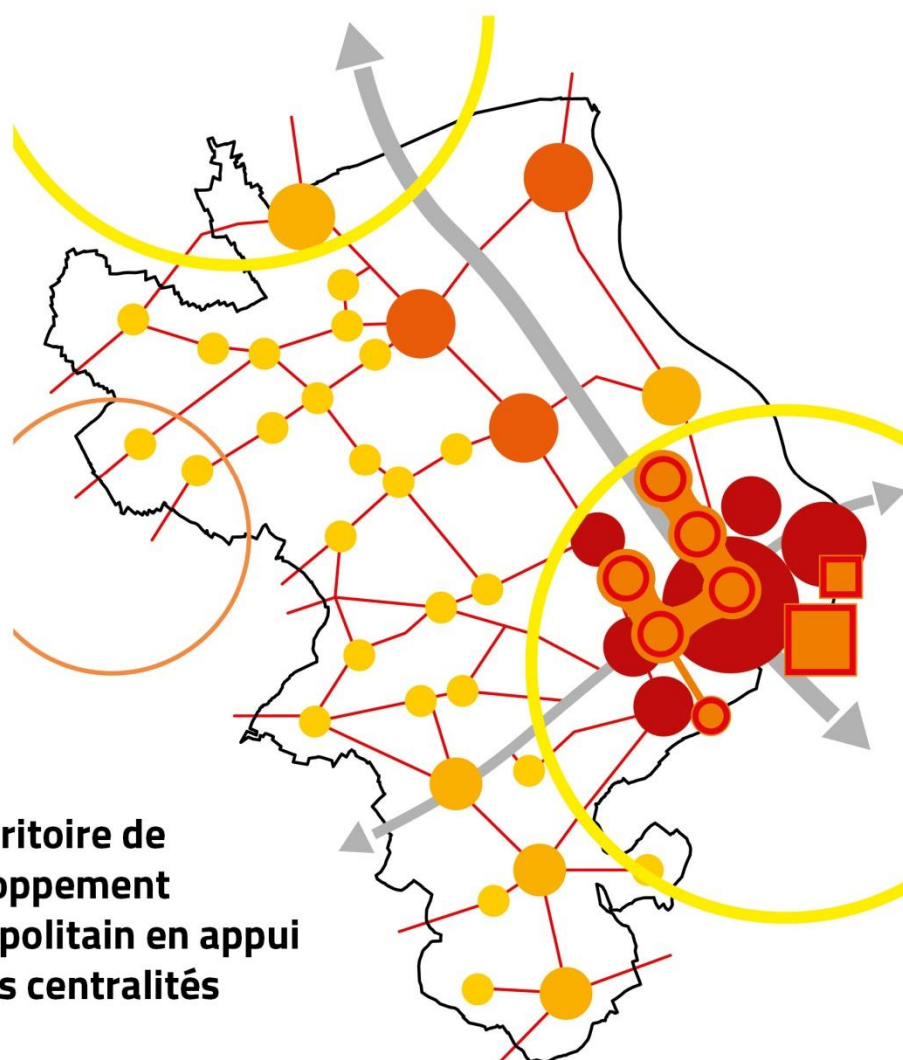
Développement des grands
sites du projet économique



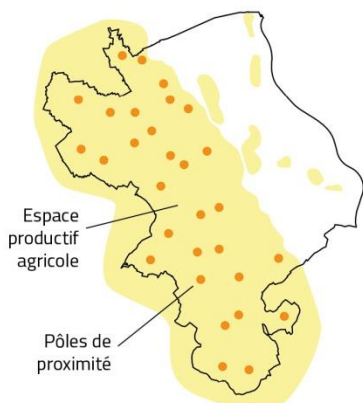
Confortation de la hiérarchie
des services et des centralités



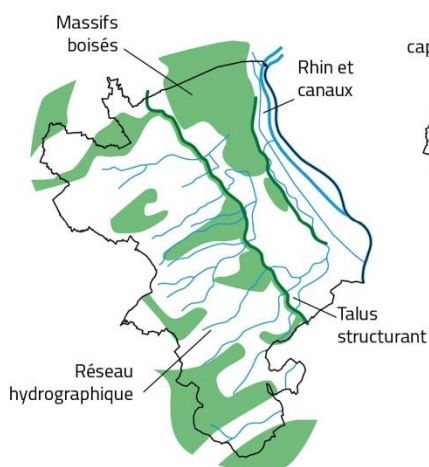
**Un territoire de
développement
métropolitain en appui
sur ses centralités**



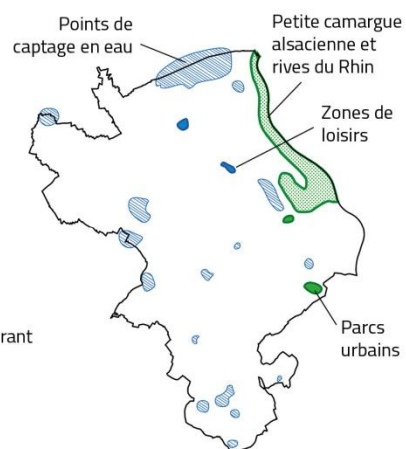
**Soutien à l'espace
productif agricole et aux
services et activités de proximité**



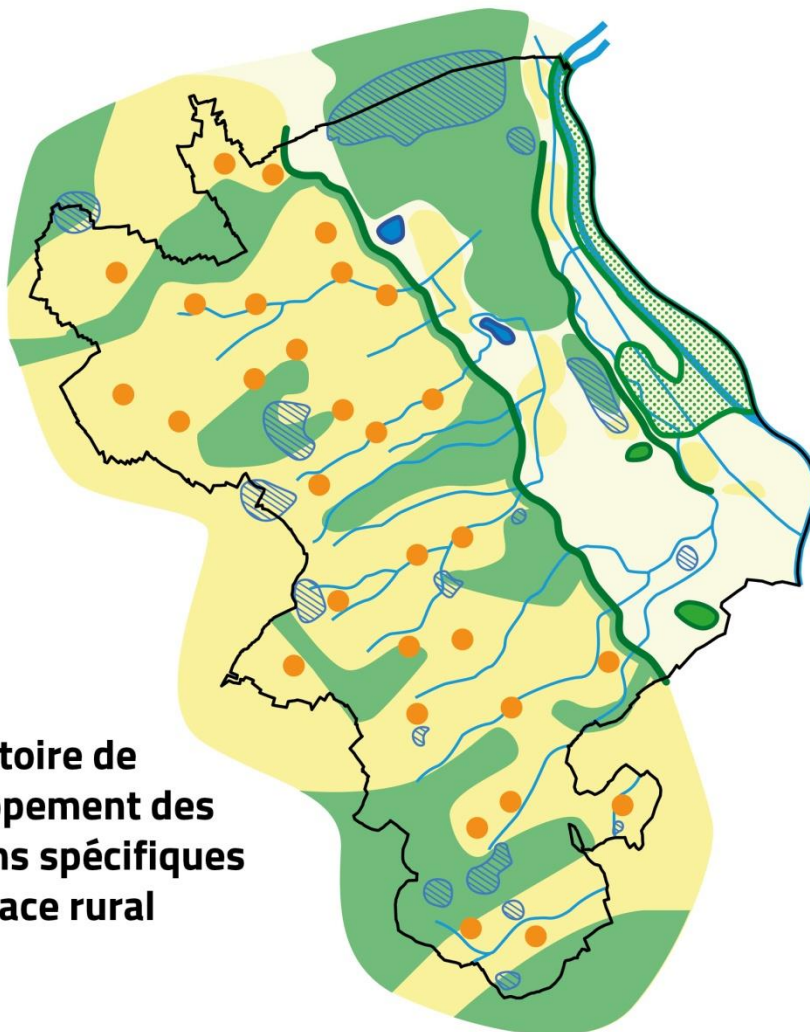
**Maintien et valorisation
du grand paysage**



**Préservation et gestion durable
des atouts environnementaux**



**Un territoire de
développement des
fonctions spécifiques
de l'espace rural**



Nos projets structurants et la mise en œuvre de la vision d'avenir

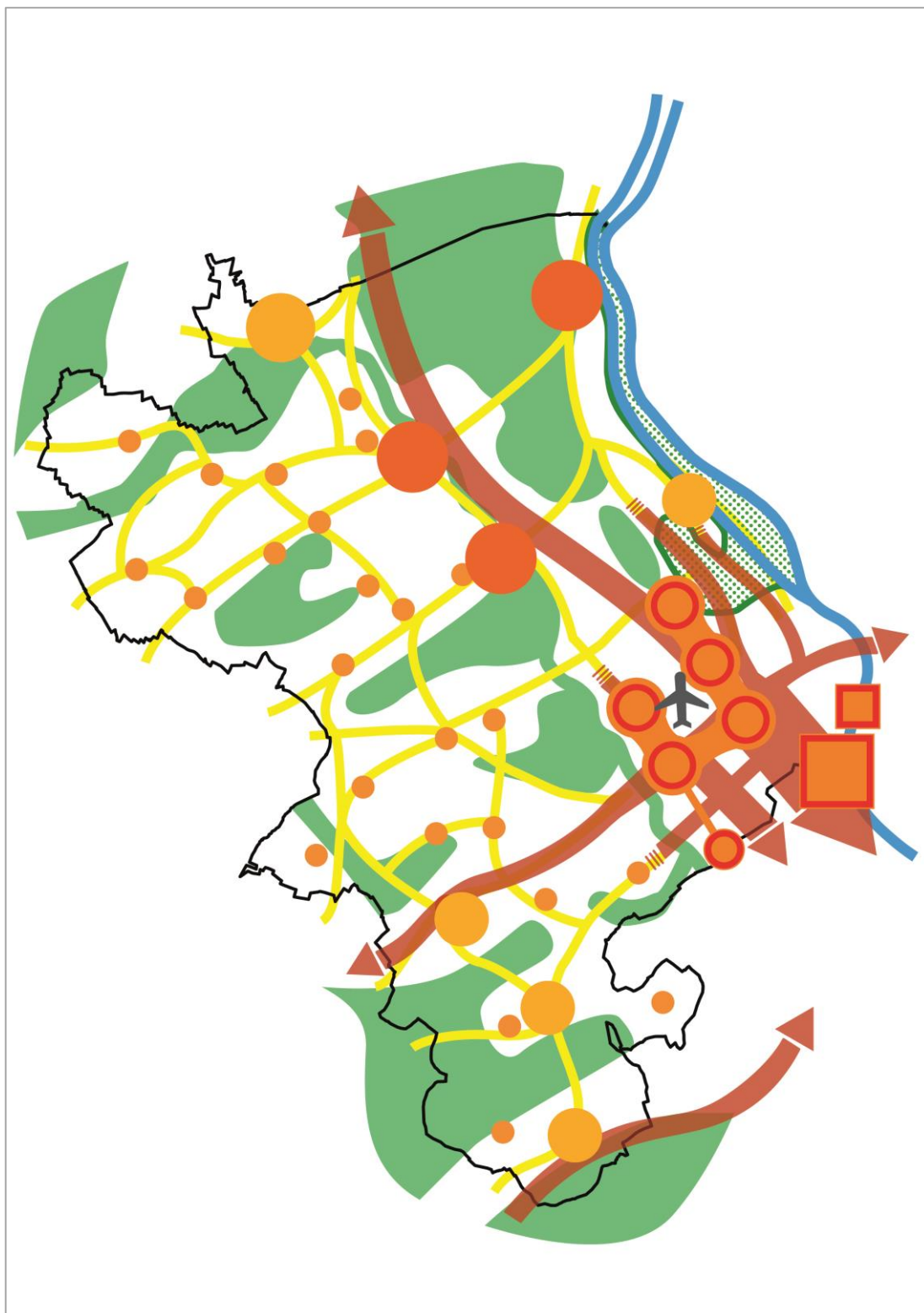
Saint-Louis Agglomération est un des territoires les plus dynamiques de France, grâce à sa position internationale exceptionnelle. Les projets ne manquent pas, à court, moyen et long terme. Le principe de la Vision d'avenir n'est pas de se contenter d'en faire la liste, même s'il est important de bien connaître ce futur en train d'advenir, par les projets, grands et petits. L'intention de la Vision d'avenir est de prioriser ces projets, de les inscrire dans une vision globale, signifiée ici par la vision d'avenir et sa carte de synthèse, de montrer la cohérence entre eux.

A n'en pas douter, d'autres projets viendront dans les années prochaines, qui réinterrogeront la Vision d'avenir et exigeront une stratégie dynamique, capable de s'adapter, selon les impulsions des acteurs et les moyens des collectivités.

Pour l'heure, voici les principaux projets qui portent la Vision d'avenir et la concrétisent. Ils n'ont pas tous le même degré de maturité : certains sont en cours de réalisation, d'autres sont au tout début de leur vie, encore en débat. C'est cette effervescence de projets qui fait aussi notre Vision d'avenir.



La vision spatiale d'ensemble : un territoire dynamique et équilibré



Les projets structurants (état fin 2017)

Un territoire plus fluide aux mobilités soutenables

1. Nouveau schéma de la mobilité

Porteur :

Saint-Louis Agglomération

Description :

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION qui est autorité organisatrice de la mobilité durable a décidé de se doter d'une politique de mobilité sur l'aire de l'agglomération qui débouchera sur un plan d'actions avec un phasage du déploiement.

Cette nouvelle organisation concerne à la fois la planification des futures extensions des lignes de trams, l'organisation du réseau de transport des bus au sein de l'agglomération (Distribus), les mobilités douces, le transport à la demande et les modes alternatifs à la voiture dans les zones peu denses, le développement des parking-relais, la localisation et le développement des plateformes multimodales telles que les gares...

Cette nouvelle organisation sera intégrée dans le cahier des charges de la nouvelle délégation de service public.

Horizons:

Schéma à court terme validé fin 2017.

Schéma à long terme : en cours

Nouvelle délégation de service public : Mise en concurrence en cours, choix du délégataire 2019

Priorité aux transports en commun structurants

2. RER trinational

Porteur(s)

Agglo Basel, Triréno

Description

Le Concept de RER trinational de Bâle comprend sept lignes diamétrales desservant la Suisse du Nord-Ouest (Cantons Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura), le Bade- Wurtemberg (lignes du Hochrhein et du Wiesental ainsi que le Gartenbahn) ainsi qu'une ligne en Alsace (branche Nord) qui relie Bâle à Mulhouse.

Le cadencement sera de 15 minutes pour les lignes dans le cœur de l'agglomération et de 30 minutes pour les branches périphériques.

Ce concept RER jouera un rôle stratégique de premier plan en tant qu'élément structurant de la planification de l'urbanisation conformément à la vision d'avenir 2030 du projet d'agglomération trinationale de Bâle.

Horizon : 2030

Budget : 2 Md€



3. Nouvelle liaison ferroviaire EuroAirport

Porteur(s)

SNCF Réseau, EuroAirport, Région Grand Est, Confédération Suisse

Description

Il s'agit d'un projet de raccordement ferroviaire de l'EAP à la ligne Mulhouse-Bâle s'inscrivant à plus long terme dans le projet de RER trinationale.

Horizon : 2020-2025

Budget : 220 M€



4. Extension ligne 3 du tram bâlois de la gare de Saint-Louis jusqu'à l'EuroAirport

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Description

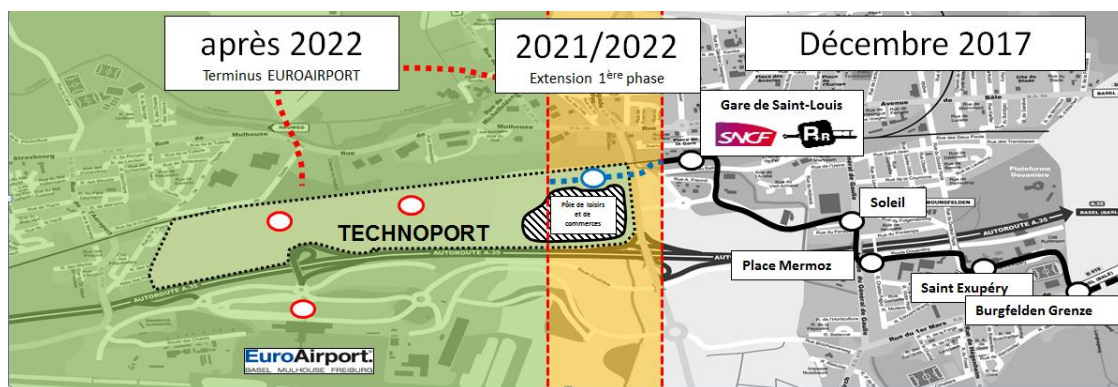
Ce projet vise à étendre le tram 3 avec 2,5 km de ligne nouvelle entre la Gare de Saint-Louis et l'EUROAIRPORT. Quatre nouvelles stations sont prévues. Le temps de parcours entre la Gare de Saint-Louis et l'EUROAIRPORT sera de 5 minutes avec un tramway toutes les 15 minutes.

Horizon:

Extension 1ere phase : une station jusqu'au pôle de loisir et de commerce : 2021/2022 Poursuite jusqu'au terminus à l'EAP : après 2022

Cout :

De l'ordre de 8M€ pour la 1^{ère} tranche



5. Ligne de car à haut niveau de service (CHNS) d'Altkirch - Saint-Louis

Porteur(s) : REGION GRAND EST

Etude réalisée par Saint-Louis Agglomération, le PETR du Sundgau et Conseil Départemental du Haut-Rhin.

La Région Grand Est ne s'est pas encore prononcée sur la prise en compte de ce projet dans sa politique en matière de mobilité et son programme d'investissement.

La Région propose que le territoire réalise une phase expérimentale.

Description

Il s'agit de créer une liaison structurante reliant la gare d'Altkirch à la gare de Saint-Louis dans une logique de multimodalité, en Cars à Haut Niveau de Service. Une étude d'opportunité et une étude de faisabilité ont été réalisées avec des conclusions positives.. L'idée d'une expérimentation a été évoquée.

6. Restructuration des lignes Distribus et déploiement du TAD

Porteur :

Saint-Louis Agglomération

Description :

Le déploiement du TAD sur l'ex communauté des communes du Pays de Sierentz est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2018.

Un schéma de mobilité est à l'étude. Des mesures à court terme seront mises en œuvre dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public qui sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2019. Elles consistent à consolider le réseau distribus dans la partie dense de l'agglo en y développant l'offre et d'améliorer l'interface bus/tram.

Budget :

500 000€ par an

Horizon :

En cours

Résolution des points noirs de la circulation automobile**8. Réaménagement de la RD 105 et de l'échangeur A35/RD105****Porteur(s)**

Conseil départemental du Haut-Rhin

Description

Le projet vise à résorber le point de congestion routière actuel sur la RD105 au niveau de l'entrée ouest de Saint-Louis. Ce projet doit aussi permettre d'absorber les futurs flux routiers supplémentaires qui seront générés par le parking –relais à la gare de Saint-Louis et le projet Euro3lys tout particulièrement le centre commercial et de loisir. Ce projet a pris le parti de :

- requalifier la RD105 entre le giratoire du Fret à Hésingue et le giratoire du Cimetière à Saint-Louis,
- de transformer les 4 carrefours en carrefours à feux,
- de modifier les échangeurs n°37 (A35/RD105) et n°36 (A35/EuroAirport),
- de créer un nouvel accès depuis l'A35 entre les échangeurs n°36 et n°37.

Horizon :

Etudes et demandes d'autorisation : 2018-2019

Travaux : 2020-2021

Budget : 42 millions €

9. Contournement routier Hésingue/Hégenheim**Porteurs**

Le Conseil Départemental du Haut-Rhin (maitre d'ouvrage pressenti)
Saint-Louis Agglomération

Les partenariats

Les communes de Saint-Louis, Hésingue et Hégenheim

La suisse: Le canton de Bâle-campagne, la commune d'Allschwil

Description

Ce projet de contournement routier propose un accès alternatif à Bâle et un développement urbain et paysager global dans l'espace libre traversé par le projet routier.

L'objectif est de compléter le maillage viaire à l'échelle de l'agglomération, délester les cœurs de communes du trafic de transit, desservir des sites de développement.

Ce projet est inscrit au schéma d'agglomération de Bâle en articulation avec le Ring Ouest de Bâle.

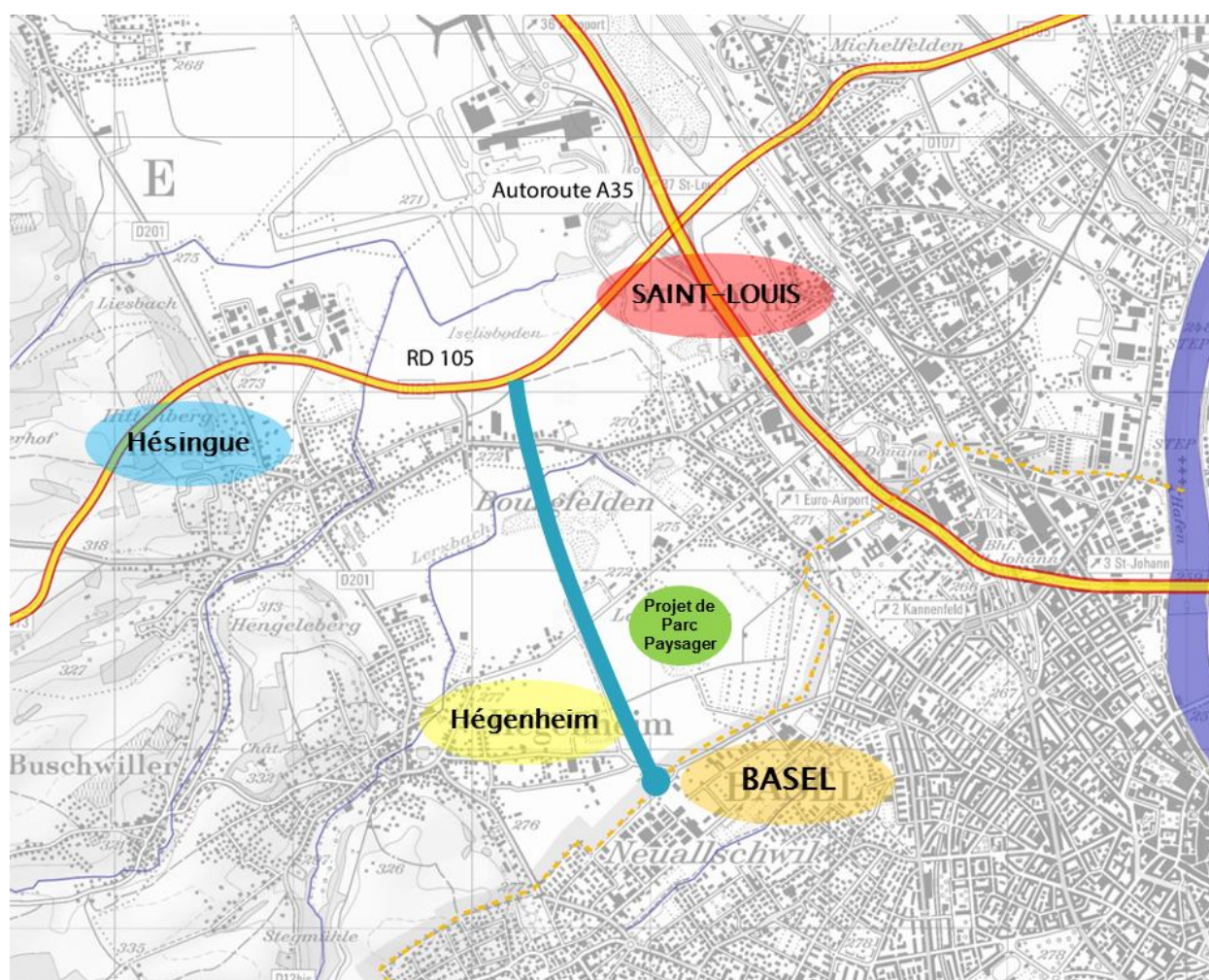
Horizon

En cours : Etude de définition du programme de maîtrise d'œuvre en cours

Réalisation envisagée: 2023-2025

Budget

Estimation : 10 millions €



10. Réaménagement de la plateforme de dédouanement

Porteur

DREAL Grand Est

Description

Le projet a pour objet la restructuration de la Plate-Forme Douanière (PFD) de Saint-Louis, sur l'Autoroute A35, en limite du territoire national avec Confédération Helvétique. Cette opération a comme principal objectif l'amélioration de la circulation et du stationnement des poids lourds sur cette PFD. Le rôle et le fonctionnement de cette plate-forme sont restés ceux d'une plate-forme internationale douanière (européenne et suisse). Les objectifs des aménagements sont :

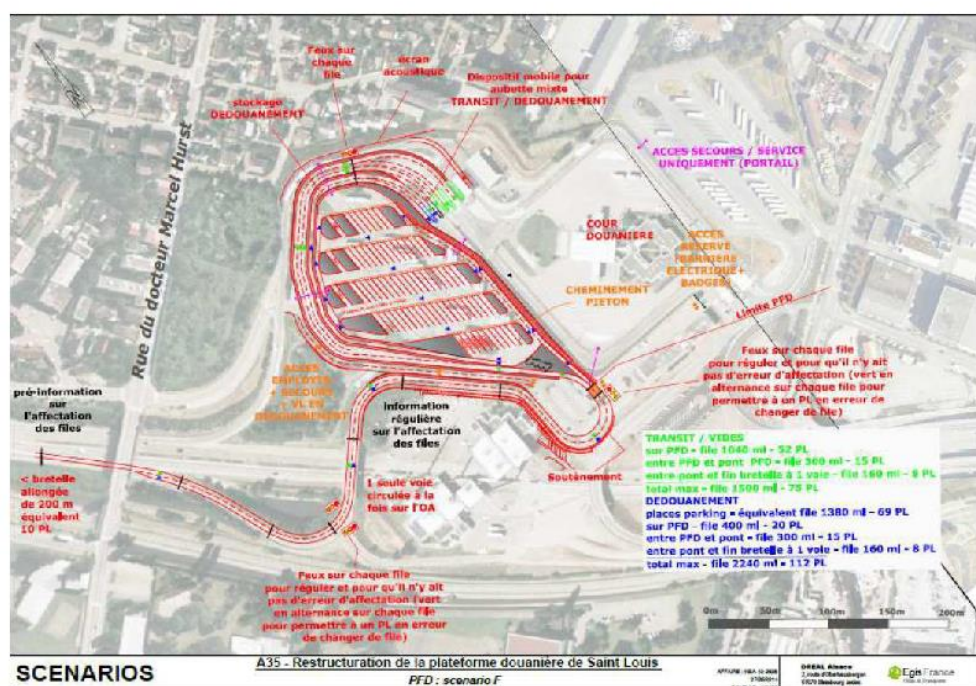
- Organiser les circulations et les flux PL ;
- Optimiser les capacités de stationnement ;
- Sécuriser le stationnement PL sur la PFD ainsi que sur l'A35 en approche de la frontière ;
- Garantir un niveau d'hygiène acceptable ;
- Prendre en compte les besoins liés au contrôle ;
- Garantir l'accès de secours à la PFD ;
- Garantir un niveau de service pour les usagers, les riverains et les personnels.

Horizon

Démarrage des travaux fin 2018

Cout:

8 M€ sont inscrits au CPER 2015-2020



UN TERRITOIRE DE DEVELOPPEMENT METROPOLITAIN EQUILIBRE ET DURABLE

Affirmation des fonctions métropolitaines

11. Euro3Lys (Quartier du Lys + Technoport)

Ce projet global subdivisé en deux quartiers (Quartier du Lys et Technoport) a pour ambition de créer une nouvelle polarité métropolitaine à haute qualité urbaine et environnementale.

S'étendant sur plus de 100 ha de terrains libres aux portes de l'agglomération trinationale de Bâle ce site jouira d'une accessibilité exceptionnelle tant aérienne et routière, qu'en transport en commun et modes actifs.

Quartier du Lys

Porteurs

Saint-Louis Agglomération

Partenaire : Ville de Saint-Louis

Description

Ce quartier mixte à dominante tertiaire sur 25 ha réalisé dans le cadre d'une ZAC prévoit la programmation suivante:

- Bureaux tertiaires et R&D,
- Campus Ecole Entreprise,
- Espaces collaboratifs (pépinières et hôtels d'entreprise, coworking, etc...)
- Logements

Horizon

- Procédure de ZAC : 2018-2019
- Début des premières constructions : 2020

Technoport

Porteur:

Syndicat Mixte d'Aménagement du Technoport (SMAT) composé du Conseil Départemental du Haut-Rhin et de SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Partenaires : ville de Saint-Louis et de Hélingue



Projet du pôle de loisirs et de commerces

Description

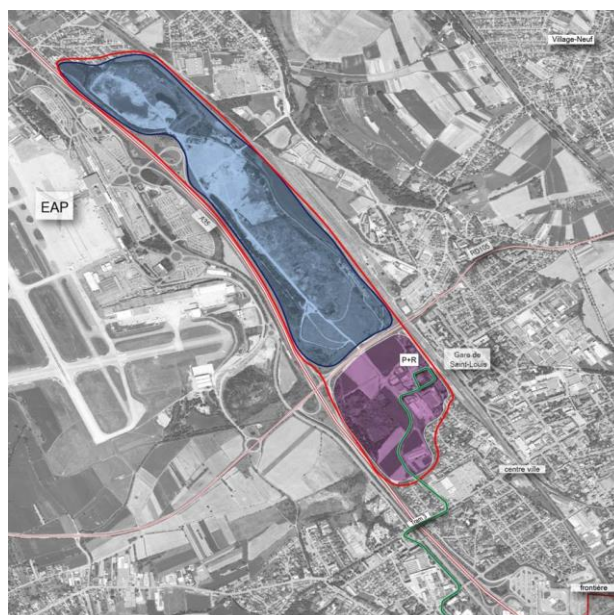
La réalisation de cette opération d'envergure est prévue en plusieurs phases avec en démarrage le pôle de loisirs et de commerces au sud du périmètre en bordure de la RD 105 porté par Unibail-Rodamco sur une vingtaine d'ha.

Le programme est le suivant:

- pôle de loisirs et de commerces : dont 60 000 m² de commerces
- Au nord de ce pôle de loisirs et de commerces (entre 60 et 80 ha), développement d'un parc paysager (35 ha) qui prolonge celui d'Unibail. A plus long terme (15 à 20 ans) création d'un espace tertiaire
 - pôle affaires jusqu'à 80 000 m²
 - pôle loisirs jusqu'à 40 000 m²
 - hôtellerie
 - golf 9 trous (dans le parc paysager)

Horizon

- Pôle de loisirs et de commerces : **2021**
- Autres pôles : **au-delà de 2021** en fonction des investisseurs potentiels,



12. 3land

Porteurs :

Signataires de la convention de planification 2016-2020 (qui fait suite à la première convention signée en 2012): Ville de Weil am Rhein, Landkreis Lörrach, Ville de Huningue, Ville de Saint-Louis, Saint-Louis Agglomération, Département du Haut-Rhin, Canton de Bâle-Ville, Eurodistrict Trinationnel de Bâle, IBA Basel 2020

Description

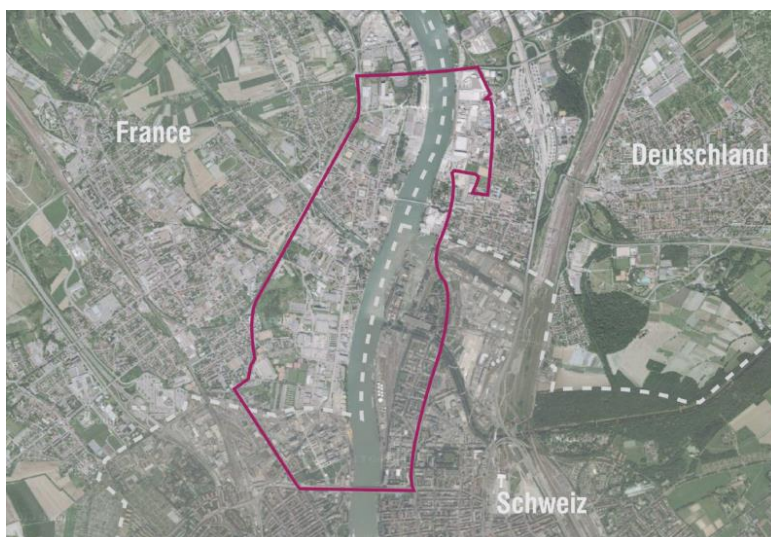
3land est un concept global d'aménagement trinational sur plus de 300 ha, dont 80 ha mutables entre les villes de Huningue, Weil am Rhein et Bâle planifiant à long terme la construction de logements, de bureaux, de commerces, de centres de recherches, l'aménagement de parcs et la valorisation des berges du Rhin, la construction d'un pont sur le Rhin entre le côté français et Bâle, d'une passerelle entre Bâle et Weil am Rhein. Il se matérialisera prochainement par l'extension du terminal à conteneurs trimodal de Bâle et de premiers projets immobiliers à partir de 2020.

Sur Huningue, dans le périmètre 3land, Novartis investit plusieurs centaines de millions d'euros pour dépolluer 5 ha d'une ancienne station d'épuration (la STEIH). Par ailleurs, l'entreprise Clariant va dépolluer sa friche industrielle (d'environ 10 ha) et les terrains seront être mis par la suite en vente. Une ancienne carrière (15 ha) présente également un potentiel de reconversion qui est à l'étude.

Dans la nouvelle convention 2016-2020, les partenaires de projet se concentrent principalement sur trois thématiques : la mobilité, les paysages et les usages pionniers.

Horizon:

2019-2030



Périmètre



Une montée en gamme de l'offre économique pour exister davantage dans le Sud-Alsace et plus largement au niveau régional et trinational

13. Mise en œuvre du plan d'action défini dans la stratégie d'intervention économique

Porteur

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Description

Saint-Louis Agglomération s'est engagée dès sa création dans une démarche d'élaboration d'une stratégie d'intervention économique. Saint-Louis Agglomération a l'ambition de se positionner en tant que hub économique et de devenir un Pôle de croissance et d'innovation.

Pour atteindre cet objectif, il y a nécessité d'engager une stratégie de déploiement et de montée en gamme de nouvelles offres économiques foncières, immobilières et d'accompagnement, d'adaptation des offres et du tissu économique existants, de montée en compétences de la population.

A cet effet, 5 axes stratégiques ont été identifiées :

- Schéma d'accueil des entreprises
- Animation économique et entrepreneuriat
- Emploi et formation - Innovation et industrie du futur
- Marketing territorial et rayonnement.

Un sixième axe regroupe des actions de nature transversale.

Ces 6 axes d'intervention se déclinent en 18 priorités. La feuille de route comprend quant à elle 60 actions qui seront mises en œuvre par Saint-Louis Agglomération en collaboration avec les partenaires institutionnels du territoire.

Horizon :

En cours

Un phasage des actions sera réalisé

14. Montée en compétences des hommes et des femmes du territoire

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Partenaires : les acteurs compétents en matière de formation professionnelle et initiale (Région Grand Est, Education Nationale, centres de formations)

Description

Saint-Louis Agglomération a l'ambition de développer les compétences humaines et de les faire évoluer vers les besoins de plus en plus spécifiques et pointus exprimés par les entreprises locales. Saint-Louis Agglomération porte une attention toute particulière aux futurs jeunes actifs qui résident dans Saint-Louis Agglomération. Le contexte transfrontalier accentue cette nécessité : la première compétence à augmenter, c'est la compétence linguistique, et plus largement la compétence culturelle tri-nationale.

Dans ce cadre, Saint-Louis Agglomération propose d'engager son action autour de trois grands axes. D'abord, il s'agit de travailler sur la promotion des langues auprès des publics et inciter à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. Ce travail sera conduit sur la base des perspectives d'emploi en France ainsi que sur le marché du travail transfrontalier.

Dans un deuxième temps, il s'agira de faire un état des lieux de l'offre de formation initiale et continue en français et en allemand : quels organismes? quels dispositifs? quels publics?

Enfin, Saint-Louis Agglomération proposera à ses partenaires compétents dans le domaine de la formation des actions pour compléter l'offre de formation et combler les manques éventuels.

Horizon:

A partir de 2018

Soutien au développement des fonctions spécifiques de l'espace rural

Agriculture

15. Mieux faire comprendre les réalités du monde agricole, Rassembler les habitants par des événements festifs

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Soutien du Conseil Départemental dans le cadre du GERPLAN

Description

Il est prévu de mener des actions éducatives sur le métier d'agriculteur et ses pratiques diverses afin de mieux faire comprendre les réalités du monde agricole et d'améliorer son image. Pour cela, il a été proposé d'organiser des visites de fermes, des chantiers de bénévoles..

Par ailleurs, informer le public (voisins, promeneurs...) des pratiques qui créent des problèmes et des nuisances aux agriculteurs notamment causés par les animaux domestiques.

Pour cela, il a été proposé de travailler avec les écoles pour réaliser des panneaux de sensibilisation. Enfin, il paraît important de rassembler les habitants par des événements festifs en lien avec l'agriculture. Il s'agit là de soutenir des événements majeurs supra-communaux qui existent ou qui sont à imaginer sur le territoire.

Horizon:

A partir de 2018

16. Développer l'économie locale en lien avec l'agriculture de proximité

Porteur :

Saint-Louis Agglomération
+ partenaires

Description

L'ambition est de valoriser l'agriculture locale en encourageant les circuits agricoles de proximité. Plusieurs pistes sont évoquées:

- Concevoir, valoriser graphiquement et diffuser auprès des habitants la liste des producteurs locaux et des marchés en circuits courts existants sur le territoire. Un dispositif permettant la mise à jour régulière serait prévu.
- Encourager la mise en œuvre de magasins de producteurs ou de marchés
- Valoriser les produits locaux dans la restauration y compris collective qui dépend de Saint-Louis Agglomération: mener un diagnostic sur les potentialités que cela représente
- Réflexion sur l'organisation de filières locales (lait, légumes ... : production, transformation, distribution, consommation)

Horizon

2018-2020

La récréation, le loisir de pleine nature, le tourisme vert

17. Le parc des Carrières de Saint-Louis/Hégenheim

Porteur :

IBA Basel est à l'initiative du projet.

Les maîtrises d'ouvrages sont multiples. Saint-Louis Agglomération assure la maîtrise d'ouvrage de la partie centrale du parc.

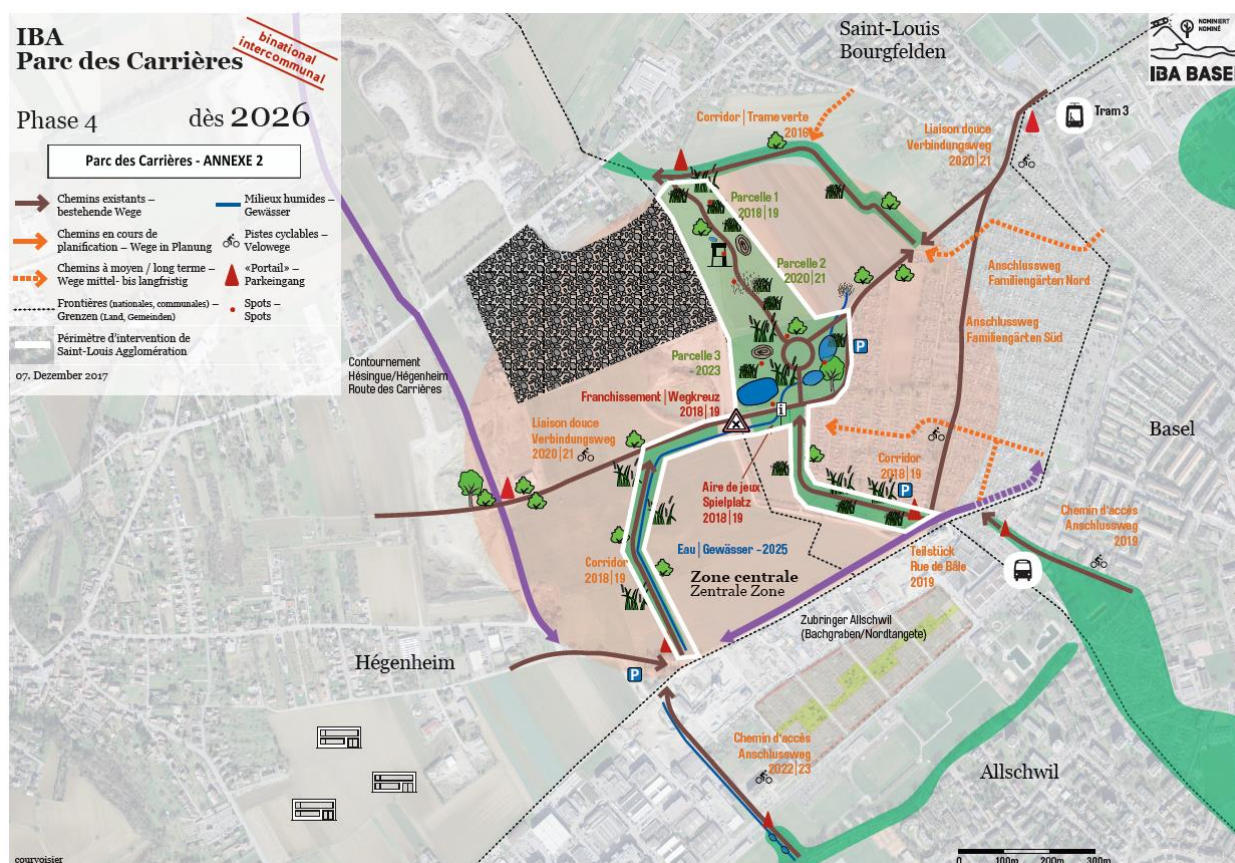
L'association "Parc des Carrières" rassemblera l'ensemble des acteurs publics et privés français et suisses et jouera le rôle de coordination, de gestion et d'échange. Il définira les objectifs des futurs projets.

Description

Suite à l'appel à projets de l'IBA Basel en 2011, Basel, est né le projet d'aménagement de la zone agricole/graviérable située entre Saint-Louis/Bourgfelden et Hégenheim. L'objectif est d'anticiper la pression urbaine conjointe des agglomérations ludovicienne et bâloise qui s'exerce(ra) sur ce secteur en aménageant des espaces naturels et de loisirs de qualité et ainsi promouvoir une urbanisation verte innovante pour notre territoire. Des plans de phasage d'exploitation et de remblaiement de la gravière ont été définis afin d'optimiser le réaménagement et la valorisation des terrains au plus tôt. L'exploitation de gravière s'envisageant à très long terme, ce phasage de parc se concentre sur la partie de la gravière réaménagée d'ici 2025. Des corridors verts et itinéraires piétons et cycles ont été créés pour bien relier ce parc aux espaces naturels et urbains environnants.

Horizon :

1ere phase :2020



18. Création d'une trame verte et bleue des ressources et des aménités environnementales

Porteur :

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Description:

A partir de la trame verte et bleue qui sera intégrée dans le SCOT en révision, bâtir une stratégie d'ensemble en vue de mettre en œuvre concrètement cette trame verte et bleue en lien avec les autres initiatives déjà engagées (par les communes, les associations...).

Intégrer dans la stratégie de mise en œuvre les mesures compensatoires à réaliser par les futurs aménageurs.

Horizon

2018 et au-delà

Engagement dans la lutte contre le changement climatique

19. Obtention du label Cit'ergie

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Description

La collectivité s'est lancée en janvier 2016 dans une démarche Cit'ergie. Ce label européen valorise les collectivités territoriales engagées dans des politiques climat-air-énergie ambitieuses et repose sur un référentiel de 79 actions sur les compétences et le patrimoine de la collectivité.

Il existe trois niveaux de label :

- Cap Cit'ergie : lorsque 35% des actions du label sont réalisées
- Cit'ergie : lorsque 50% des actions sont réalisées
- Cit'ergie Gold : lorsque 75% des actions sont réalisées

L'objectif de cette démarche est de mettre en place une politique de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de Saint-Louis Agglomération. Pour cela, la collectivité agit dans différents domaines comme par exemple l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'organisation des transports et de la mobilité, l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements, la production d'énergies renouvelable. Les actions concernent donc non

seulement les services de la collectivité mais également des projets de coopération avec les entreprises ou les citoyens.

Un plan d'actions concrètes a été adopté par les élus de Saint-Louis Agglomération en décembre 2016, il comporte 54 actions. En 2017, certaines actions ont déjà démarré. En 2018, il s'agit d'avancer sur une douzaine d'actions-clés : rénovation exemplaire de bâtiment, efficacité énergétique des bâtiments, développement d'itinéraires cyclables, déploiement de bornes de recharge pour véhicule électrique, collecte et valorisation des certificats d'économies d'énergies.

Horizon

Souhait de labellisation Cap Cit'ergie fin 2019, puis Cit'ergie fin 2023.

Budget

35 000€

20. Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques"

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Description

La collectivité va installer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides. Ce sont 15 bornes sur la voirie publique réparties dans les communes suivantes : 4 à Saint-Louis, 3 à Huningue, une à Village-Neuf, une à Rosenau, une à Hégenheim, une à Buschwiller, une à Hésingue, une à Kembs, une à Bartenheim et une à Blotzheim. Il y aura également 10 bornes dans le nouveau parking P+R de la gare de Saint-Louis qui seront installées. Au total, 40 points de charge accessibles à tous.

Horizon

Au premier semestre 2018, les 15 bornes de recharge seront installées sur la voie publique et les 10 bornes dans le parking relais P+R à la gare de Saint-Louis seront accessibles dès avril 2018.

Budget

255 000 €

Subvention d'environ 93 000 euros de l'ADEME

21. Programme de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments de Saint-Louis Agglomération

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Partenaire

Association Alter Alsace Energies

Description

Il s'agit d'optimiser la consommation des bâtiments par des réglages techniques, d'améliorer l'efficacité énergétique des systèmes, de sensibiliser les occupants aux éco-gestes quotidiens et de mettre en place un outil de suivi régulier des consommations des bâtiments. Neuf bâtiments ont été suivis en 2017, sept nouveaux s'y ajoutent en 2018. D'autre part, la collectivité mène un programme de rénovation thermique globale basse consommation sur le Pôle de Proximité de Sierentz. Cela permettra de diviser par 4 les consommations de chauffage et d'améliorer considérablement le confort des occupants, été comme hiver.

Horizon

La première convention de partenariat a été signée en juin 2015 pour 3 ans. Elle va être renouvelée en 2018.

Budget

Le budget global, incluant le partenariat et la rénovation énergétique du Pôle, est de 300 000€.

Un territoire de bien-être et de services en appui sur ses centralités

Renforcement de nos centralités et de leur offre de services

22. L'offre de soins de santé: EPHAD, clinique des Trois Frontières, Maison de santé de Folgensbourg

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Des partenariats seront à développer

Description

La collectivité souhaite renforcer l'offre de soins de santé. Afin de définir les actions concrètes à mener, un diagnostic préalable sera réalisé. Il rendra compte de la situation actuelle d'offre de soins sur le territoire de SLA, ainsi que de son évolution dans les années à venir.

D'ores et déjà 4 actions sont identifiées:

- Continuer à soutenir la clinique des Trois Frontières
- Recenser les étudiants (issus de SLA) en médecine inscrits à Strasbourg et à Besançon
- Identifier les initiatives dans les autres territoires pour construire un partenariat financier avec les étudiants pour les inciter à s'installer dans SLA à la fin de leurs études
- Travailler sur le marketing territorial

Horizon:

Dès 2018

23. Aménagement numérique : identifier les usages et services de demain des communes, des petites et moyennes entreprises et des citoyens

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Description

En 2021 le très haut débit sera déployé sur l'ensemble du territoire. Saint-Louis Agglomération a participé à cette opération à hauteur de 5.3 millions d'euros. Au-delà de cet investissement matériel, elle souhaite réfléchir sur les nouvelles opportunités qui apparaîtront et accompagner cette évolution.

A partir d'un questionnaire transmis à toutes les communes, des actions concrètes seront définies par l'agglomération pour répondre aux nouveaux besoins et pour valoriser les nouvelles perspectives offertes. Des réflexions seront également menées au sein de la collectivité pour améliorer la communication interne et externe.

Dans le domaine économique, la stratégie d'intervention économique prévoit d'encourager la modernisation des entreprises et l'utilisation des nouvelles technologies du numérique sera encouragée. Par ailleurs, les opportunités nouvelles de création de petites entreprises disséminées dans le tissu urbain des villes et villages seront encouragées.

Horizon :

2017-2021

Mise en réseau de nos politiques sportives et culturelles pour une fierté commune

24. Définir la politique de l'agglomération en matière de développement sportif

Porteur

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Description

A partir d'un questionnaire et d'un diagnostic réalisé en interne il s'agira de bâtir la politique de l'agglomération en matière de sport.

Le questionnaire portera sur les thèmes suivants :

- Quelle gouvernance? Quelle durée? Quels enjeux?
- Quels axes de développement d'une Politique sportive intercommunale?
- Quel plan d'actions?
- Quelles animations développer ? Pour quel public ?
- Comment améliorer la fréquentation de nos équipements, quelles prestations offrir ?
- Quels partenariats et coordination avec les communes et les autres collectivités (Région, Département) ?
- Quelle coopération avec les autres services de SLA? Quel travail en transversalité?
- Quelle gestion du personnel? Soutien à la formation?
- Quelle politique en termes de transfert? Quels besoins futurs en équipements nouveaux ?

Cette démarche sera suivie par un comité de pilotage. Des groupes de travail thématiques composés d'élus et d'experts seront également constitués pour alimenter les réflexions.

Horizon

En cours



25. La langue et la culture alsacienne

Porteur

Saint-Louis Agglomération

Description

A ce jour la collectivité s'engage déjà à hauteur de XXX euros pour la promotion de la langue et culture alsacienne portée par deux animateurs. Au-delà des actions déjà menées, il est prévu de créer un groupe de réflexion qui formulera des propositions pour renforcer les actions de la collectivité dans ce domaine en lien avec les dynamiques déjà à l'œuvre.

Horizon : 2018

Conduire la stratégie de la Vision d'avenir dans la durée

Avec sa vingtaine de projets majeurs ou structurants, adossés à l'ensemble de la revue de projets, la Communauté de Saint-Louis Agglomération n'en est pas quitte avec le futur. Dans les mois et les années à venir, il y aura, à n'en pas douter, des imprévus, des perturbations, mais aussi des opportunités nouvelles, des bouleversements exogènes, des aspirations montantes. Se donner une Vision d'avenir ne consiste pas à fermer la porte à tout ce qui adviendra et qu'on n'a pas formellement anticipé.

La Vision d'avenir doit rester une œuvre ouverte, sur les bases et les principes qu'elle se donne ici pour commencer à s'affirmer.

Elle doit aussi s'articuler en permanence aux compétences et s'ajuster aux moyens d'action de la Communauté, de ses collectivités et partenaires.

A cet égard, le pacte financier et fiscal de l'agglomération sera un des outils de mise en œuvre de ce projet politique pour le territoire.

La Vision d'avenir doit, autant que possible, éclairer l'avenir, mais elle doit aussi rester dans le réel et le réalisable, sans jamais manquer d'ambition, d'audace et de sens des innovations.



acadie

Écrire les territoires. Dessiner la chose publique.

acadie | coopérative conseil

170 bis rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris
+33 (0)1 43 79 97 79
acadie-cooperative.org

Avec la participation financière de la Région Grand Est

